

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

72e ANNEE.—No. 12

SAINT-HYACINTHE, P.Q.

VENDREDI, 16 MAI 1924

LE DIVORCE AU CANADA

CE QUE NOUS APPRENNENT LES STATISTIQUES. — ON A COMPTE 505 DIVORCES EN 1923. — LA SITUATION DANS LE QUEBEC. — LE MEILLEUR REMEDE.

Le service fédéral des statistiques, à Ottawa, nous apprend qu'il y eut au pays, au cours de l'année 1923, 505 divorces. Le chiffre est gros, encore qu'il y ait diminution sur les deux années précédentes. On compte en effet 548 divorces en 1921, 544 en 1922.

Depuis dix ans, c'est énorme comme le divorce a fait de progrès chez nous. En 1913, c'est à peine si l'on comptait dans le Dominion 59 divorces. Tout s'enchaîne, et il ne fait pas de doute qu'à cette augmentation du divorce correspond une diminution du sentiment religieux dans le peuple. Cette vérité s'illustre par le fait de la province de Québec, qui, resté profondément croyante et religieuse, attachée à ses traditions familiales, respectueuse des lois de l'Eglise et de Dieu, n'a été que très peu contaminée.

C'est dans la Colombie britannique que le divorce est le plus en faveur. On enregistre en cette seule province, en 1923, 139 divorces. Il y a eu augmentation constante d'année en année, depuis 1917. En 1919, le chiffre de 147 était atteint. Cela a baissé à 136 l'année suivante, mais la progression a repris depuis. La province la plus indemne est l'Île-du-Prince-Édouard, où, depuis 1868, on ne se rappelle qu'un divorce. Dans les autres provinces, les totaux pour 1923 sont les suivants: Ontario, 105; Québec, 11; Alberta, 87; Saskatchewan, 41; Manitoba, 81; Nouvelle-Ecosse, 22; Nouveau-Brunswick, 19; Colombie britannique, 139.

La province de Québec, la moins atteinte après l'Île du Prince-Édouard, a eu 11 divorces en 1923. Elle en comptait 6 en 1922, 9 en 1921, 2 en 1918. C'est encore chez nous que la situation, à tout prendre, est la meilleure. Il ne faut pas oublier que notre population compte un bon nombre de protestants, et que ceux-ci, comme dans les autres parties du Dominion, entrent pour une bonne part dans le nombre de divorces accordés.

Si l'on tient compte du chiffre de population des diverses provinces, on a tôt fait d'apercevoir l'avantage du Québec sur les autres provinces. Pour l'ensemble du Dominion, la proportion générale est de 1 divorce pour 18,000 âmes. La *Croix* de Montréal, en marge des statistiques officielles, s'est livrée à un petit travail de chiffres qui ne manque pas d'à-propos, et d'où il ressort que la proportion des divorces, dans le Québec, est de 1 pour 222,000 de population, alors qu'elle est de 1 pour 4,000 personnes en Colombie britannique. Voici le détail, pour les autres provinces: Alberta, un divorce pour 7,000 personnes; Manitoba, 1 pour 8,000; Saskatchewan, 1 pour 15,000; Nouveau-Brunswick, 1 pour 21,000; Nouvelle-Ecosse, 1 pour 24,000; Ontario, 1 pour 29,000.

Le mal est grand; il ne tend qu'à se répandre. Le divorce est l'un des plus grands maux qui puissent fondre sur un pays, s'attaquant à sa vitalité même, dans la famille, base la plus solide de toute société organisée. Il importe donc de se prémunir contre lui, et les gouvernements, s'ils comprennent leur devoir, ainsi que les intérêts véritables de la nation, s'y opposeraient de toutes leurs forces, au lieu de favoriser et de populariser un tel facteur de désordre social.

Au Canada, nous devrions être d'autant plus prudents que nous sommes près des Etats-Unis, le pays où, — a part peut-être le Japon, — le divorce sévit avec le plus d'intensité. Nous sommes exposés plus que d'autres à la contagion, ce qui nous oblige logiquement à de plus grandes mesures de protection.

Si les pouvoirs publics ne se préoccupent pas de la nocivité essentielle du divorce, c'est aux individus de se prémunir contre lui. Ils n'ont pour cela qu'à suivre les directives de leur conscience et les enseignements de l'Eglise. C'est ainsi que la province de Québec, jusqu'ici, a su rester relativement indemne. C'est le seul moyen.

Harry Bernard

En marge des événements

Est-ce le réveil ?

Au *Progrès du Saguenay*, M. Eugène L'Heureux traitait l'autre jour de la préférence britannique. Il est remarquable, écrit-il, comme les industriels canadiens profitent du budget de M. Robb pour mener campagne contre le tarif préférentiel impérial. Il y a longtemps que celui-ci fait un tort considérable aux produits de l'industrie canadienne, sur les marchés canadiens. Les industriels n'osaient pas se déclarer ouvertement contre la préférence, mais ils ont saisi avec grande joie l'occasion qui leur était offerte, dans le dernier budget, de dire leurs griefs et d'indiquer les remèdes qui leur paraissent s'imposer. Maintenant, la campagne contre la préférence impériale semble amorcée. Nombre de journaux, même de ceux autrefois dévoués aux intérêts de l'Empire, se sont rangés catégoriquement parmi les adversaires de la préférence. On publie ouvertement que la préférence n'est qu'une affaire de sentiment, et que le sentiment ne doit pas céder le pas, chez nous, aux véritables intérêts du pays. Si le Canada, vraiment, commençait à comprendre des vérités de cet ordre, on ne serait pas loin d'être nouvelle de développement. Comme écrit M. L'Heureux, on s'attaque aujourd'hui à la préférence, on pourrait peut-être s'attaquer demain à la défense militaire, à la question des traités, puis à tout ce qui fait la souveraineté de la métropole sur les colonies.

La farce

A l'*Evangéline* de Moncton, M. A. Roy n'est pas plus tendre pour la préférence britannique. Il la trouve contraire aux intérêts canadiens, évoque le jour où nous en serons débarrassés. La préférence, après tout, est une farce monumentale. En raison de la baisse des monnaies étrangères, les industriels anglais peuvent acheter à meilleur compte, à l'étranger, les produits qu'ils manufacturent habituellement. Ils achètent. Ils se font expédier la marchandise chez eux, y travaillent peut-être un peu, ajoutent leur marque de commerce, le mirifique *Made in Great Britain*, et en inondent ensuite les marchés coloniaux à la faveur de la préférence impériale. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans cette combinaison l'explication du chômage en Grande-Bretagne. Mais ce qui est aussi intéressant, c'est que les affaires de l'Angleterre, en général, sont excellentes bien qu'il y ait dans le pays plus d'un million d'ouvriers sans travail. Comme dit M. Roy, c'est la logique même, si nous, Canadiens, voulons acheter des pays étrangers, faisons-le directement. Nous bénéficierions comme les autres du change, et nous n'aurons pas besoin de gonfler les poches des industriels anglais.

Une victoire

La langue française vient de remporter une victoire à Montréal. Cela n'a pas été tout seul, il faut l'avouer, mais les résultats sont là quand même. Il s'agit des téléphones automatiques qui seront adoptés à Montréal, et des inscriptions qui doivent se trouver sur une partie de

l'appareil. Au début, les inscriptions étaient unilingues, c'est-à-dire anglaises. On protesta. La compagnie de téléphone Bell bougea plus ou moins; on protesta de nouveau. Tous les groupes sérieux canadiens français se mirent de la partie, l'*Association Catholique de la Jeunesse*, les *Voyageurs de Commerce*, les *Syndicats catholiques et nationaux*, la ligue d'*Action française*, sans compter les individus qui y allèrent de leur initiative personnels. En fin de compte, on obtint à peu près ce qu'on demandait. Quand la compagnie Bell eût décidé de donner les inscriptions bilingues, en français et en anglais, l'un des hauts fonctionnaires d'icelle s'empressa de faire des déclarations à la presse, disant comment sa compagnie entendait traiter également ses clients des deux langues, donner satisfaction aux uns et aux autres. Ce fonctionnaire, évidemment, était pressé.

A qui le mérite ?

Si quelque chose a été obtenu, il est plus qu'évident que c'est dû à l'obstination des groupes d'action française, qui n'ont cessé un instant de talonner la compagnie Bell, réclamant les inscriptions bilingues, s'adressant en même temps à la compagnie et à la Commission des Chemins de Fer. On a une idée de la lutte si l'on examine le seul dossier de l'*Action française* à ce sujet. Il y a au-delà de trois mois que l'*Action française* a commencé son travail auprès de la compagnie Bell. Lettres sur lettres furent envoyées, protestations sur protestations, démarches sur démarches furent faites. Enfin, on obtint ce qu'on voulait, ou à peu près. M. Omer Héroux, au *Devoir*, après avoir rappelé les grandes lignes de cette affaire, concluait l'autre jour:

"D'où il ressort avec évidence que le mérite en toute cette affaire revient, non point à la compagnie, mais à ceux qui ne se sont pas lassés de la talonner et qu'à force de persévérance dans une juste réclamation ont à toujours chance de gagner son point. La leçon devrait nous profiter."

"La prochaine fois, nous espérons que ces messieurs du Bell nous fourniront l'occasion de les féliciter sans réserve d'un acte de toute spontanéité et cordiale sympathie. Nous en serons enchanté."

Une promesse

Le *Progrès du Golfe*, de Rimouski, dit avoir appris, et de sources qui paraissent sérieuses, que l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, à la suite de pressantes instances auprès du gouvernement fédéral, "a obtenu de M. Ernest Lapointe la promesse que la loi de faillite subirait à cette session de nouveaux amendements, dont le plus important aurait pour effet de mettre les cultivateurs au rang des personnes qui ne peuvent faire cession volontaire de leurs biens sous l'empire de cette loi. M. Taschereau aurait fortement insisté sur les empêtements que certains articles de cette loi néfaste font dans un domaine qui relève entièrement de nos lois civiles."

Est-ce que ce serait enfin, dans la province de Québec, la disparition de la loi néfaste des faillites? Cette loi, oeuvre du député juif Jacobs, a fait et continue de faire un tort énorme à notre province agricole. C'est à elle qu'est imputable, pour une forte part, l'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis. Maintenant, il s'agit de savoir si M. Lapointe a fait, oui ou non, la promesse qu'on lui attribue? Et la promesse est-elle valable, ou si elle n'est qu'une promesse?

Le *Progrès du Golfe*, qui n'y va pas par quatre chemins, termine sur cette finale non dénuée d'éloquence: "Nous ne pouvons tolérer plus longtemps des promesses qui n'aboutissent jamais. Si nos 65 députés de la province de Québec ont à coeur autant qu'ils le disent, le relèvement de l'industrie agricole et sont autre chose qu'une série de pailleçons sur lesquels MM. les Anglais s'essuient les pieds, il commence à être temps qu'ils le prouvent!"

"Le Devoir"

Le *Matin* de Montréal, l'hebdomadaire que dirige M. Roger Maillet, rend au *Devoir* le bel hommage qui suit:

"Il n'est certes pas, à Montréal, de journal quotidien plus désintéressé que le *"Devoir"*. Quoiqu'on fasse et quoi qu'on pense, on ne saurait enlever à cette feuille trois caractéristiques qui la distinguent de ses rivaux: la sincérité, la qualité, la propriété. Nos lecteurs savent que nous sommes loin de partager toutes les idées de notre grand confrère et cela nous met d'autant plus à l'aise pour en parler. Quelles que soient nos divergences d'opinion, le succès d'un journal comme le *"Devoir"* ne peut que nous réjouir.

"M. Taschereau passait l'autre jour devant le nouvel immeuble de l'organe nationaliste. *"Il était soucieux, écrit un rédacteur de ce journal, tout gris, gris de cheveux et de paletot. Il a jeté un regard un peu gêné au *"Devoir"*. Il y a deux ans, ses amis racontaient que le procès qu'il nous intenta devait nous mettre en faillite. Nous sommes devenus propriétaires et M. Taschereau a perdu seize partisans dans la province et mille dollars qu'il s'est fait voler au *"Viger"*. (Nous lui en avions payé mille.)*

"Après quatorze ou quinze ans d'existence, c'est-à-dire de luttes (dont la plupart belles et fécondes et dans tous les cas admirables) le *"Devoir"* est, comme on dit, dans ses meubles. Cet événement qu'aucun confrère montréalais n'a, sauf erreur, pris la peine de signaler, méritait pourtant d'être salué. Notre chapeau n'est pas grand, mais c'est de bon coeur que nous l'enlevons."

Des estampilles françaises ?

Un Canadien de passage à Paris, qui compte de nombreux amis dans notre ville, nous dit sa surprise de voir les timbres, sur les lettres qu'il reçoit de cette vieille ville française de Saint-Hyacinthe, toujours et invariablement oblitérés avec des estampilles anglaises. Les Français de France, écrit-il, qui reçoivent des lettres de chez vous, doivent se demander quelle espèce de ville saxonne est la vôtre? Il ajoute qu'il reçoit assez souvent des lettres de Québec, et que celles-ci sont estampillées en français. Pourquoi notre bureau de poste n'aurait-il pas des estampilles françaises aussi bien que celui de Québec? Voilà une question qui intéresse notre maître de poste. Vite, M. Pagé, écrivez à Ottawa, et vous faites adresser tout de suite des estampilles françaises!

Pour le livre canadien

Ce sera bientôt, dans toutes nos écoles, la distribution des prix. MM. les commissaires, de la campagne comme de la ville, devraient viser à donner autant que possible des livres canadiens aux élèves. Nous avons au pays nombre d'ouvrages canadiens, faites par des Canadiens, absolument convenables pour les distributions de prix. On aidera aux auteurs canadiens en achetant leurs oeuvres, on répandra dans la jeunesse le goût de la vie et des choses canadiennes, on contribuera à la formation de l'âme nationale.

II. B.

Mgr Decelles à St-Damase

Les citoyens de Saint-Damase-sur-Yamaska ont fait dimanche dernier, à S. G. Mgr. Fabien-Zoel Decelles, enfant de la paroisse, évêque-élu de St-Hyacinthe, la plus chaleureuse des réceptions.

Mgr Decelles arriva en auto accompagné de ses frères, MM. les abbés Uldéric et Pierre Decelles, du procureur de l'évêché, M. le chanoine F.-A. Laroche, de M. l'abbé Emilien Ravenelle, de M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe; de M. l'abbé L. A. Dubreuil et de M. l'abbé Lemonde. A 9 h. 30, une grand-messe solennelle fut chantée par l'abbé Uldéric Decelles, assisté des abbés Pierre Decelles, comme diacre, et Emilien Ravenelle, comme sous-diacre. Mgr. Decelles assistait au chœur.

La chorale, sous la direction de Mme Marchesseault, exécuta la messe de Boissières à deux voix. Les solistes étaient Mmes Joseph Dupont et Léo Traversy, MM. Chs. Wilfrid Beaugregard, Rosario Jodoin, Antoine Laflamme, Leroux, Hamel et Boulay. A l'offertoire, M. le docteur Collette, de St-Hyacinthe, chanta le *"Justus Palma"* et immédiatement après la messe, Mme Dupont chanta un très joli *"Ave Maria"*, composé pour la circonstance par notre organiste aveugle, Mile Perron.

Une magnifique crose fut présentée à Sa Grandeur par le Maire, au nom des paroissiens, et une adresse lue par M. Charles Wilfrid Beaugregard. Nous donnons ci après le texte de l'adresse, qui fut composée par Mlle Rose-Hélène Beaugregard, et enlumivée par M. Armand Gauthier, enfant de la paroisse, maintenant de Montréal:

"Une heure de gloire a sonné pour notre paroisse. L'hymne de l'action de grâces et de la jubilation retentit de toutes parts. La paroisse de St-Damase est vraiment, aujourd'hui, à l'honneur, puisqu'elle s'appête à voir prochainement l'un de ses enfants, vous, Monseigneur, un humble ton jours, gravir les hauts degrés du sanctuaire. Quel triomphe pour nous, Monseigneur, quelle apothéose pour vous et les vôtres, pour la forte génération des Decelles, qui a fourni à l'Eglise tant de vocations sacerdotales et surtout la paternelle et grande figure de Monseigneur Maxime Decelles, cet autre enfant de St-Damase, qui, en un jour semblable, venait recevoir en ce même temple les félicitations et les hommages de ses paroissiens.

"Vous êtes donc vraiment, Monseigneur, de cette race choisie dont les enfants marqués de Dieu étaient tous destinés par lui au service des autels. Ce don de Dieu, il a germé doucement dans l'atmosphère bénie d'une famille pieuse. Il s'est accru par des études vastes et profondes, par le maniement direct des personnes et des choses; et, disons-le, par une générosité sublime à répondre aux faveurs du Très-Haut, en sorte que présentement, Monseigneur, votre personnalité revêt à nos yeux un caractère de grandeur, de dignité et de mérites, qui fait que nous, vos paroissiens, sommes pleins de confiance et d'espoir dans l'avenir prospère et le sort béni qui vous attend.

"Cette ère de votre règne, elle s'annonce sous de rares auspices. Vous avez choisie la Vierge Marie elle-même pour votre Dame et vous l'affirmez par le blason que vous avez choisi et qui représente Marie sous son vocable de Notre-Dame de la Salette. Toujours elle sera votre aide, puisque vous lui demandez par ce même blason: *"donnez-moi la sagesse"*. Vous l'aurez, Monseigneur, ce don sollicité. Qui, prenez-en l'assurance. Sans votre houlette, tous voudront bientôt se ranger, dociles, et la douce paix du Christ régnera dans ce coin du pays qu'on nomme le diocèse de St-Hyacinthe.

"A ce bien aimé père dont le dévouement obscur nous donne un fils si grand, permettez, Monseigneur, que nous adressions en ce jour une louange particulière et délicate. Permettez-nous également qu'une riche ovation soit faite à votre sainte et tendre mère. Puis, rappelant en finissant un autre bienfaiteur personnage qui apparaît au ciel de votre histoire, nous voulons parler du bon regretté M. Gauthier, dont notre paroisse a bénéficié durant si longtemps des services précieux.

"Il nous reste, Monseigneur, à vous présenter le bâton pastoral, la houlette du commandement, vous souhaitant de n'avoir à vous en servir que pour rendre nos cérémonies plus imposantes, mais jamais pour châtier des rebelles surtout. Dieu en préserve les enfants de St-Damase. Au contraire, nous voudrions être les plus fidèles de vos brebis, les plus respectueux de vos diocésains.

"Et, Monseigneur, si, malgré tous nos souhaits de nos prières, la lassitude venait à avoir raison de vos forces, venez, nous vous en prions, refaire dans la campagne paisible de St-Damase vos énergies. Venez respirer dans le repos du coeur, dans les attentions de l'amitié, ce parfum suave et vivifiant qui s'exhale toujours des lieux enchanteurs de l'enfance. Venez oublier près de nous les innombrables soucis de votre redoutable ministère. Ne fût-ce que quel-

ques heures, venez revivre les enthousiasmes et les bonheurs des jours heureux d'autrefois."

Les paroissiens de St-Damase.
Sa Grandeur répondit aussitôt, à peu près dans les termes suivants:

Mes chers frères et co-paroissiens, "Cette adresse et ce cadeau font honneur à votre paroisse, ainsi qu'à son admirable esprit de foi.

"J'ai été ému d'une manière très profonde des choses touchantes qui y sont rappelées. Ce n'est pas mon humble personne que vous honorez aujourd'hui, mais bien l'envoyé de Dieu, choisi par un décret que rien ne peut briser. Sous ce caractère sacré, vous rendez hommage et honneur et glorifiez votre évêque et vous félicitez votre paroisse d'avoir fourni un second pasteur en mon humble personne. Mais ces félicitations elles se rapportent toutes à Dieu.

"Nous ne méritons rien, pas plus vous que moi, pas plus moi que vous. D'où vient cette grâce pour laquelle vous me félicitez. Vous me direz peut-être que St-Damase est une bonne paroisse canadienne, ayant l'esprit de foi, le respect de l'autorité et l'esprit de religion. Mais combien de paroisses ont les mêmes titres et peut-être davantage.

"Vous avez rappelé aussi les vertus et les mérites de mes chers parents, de ce père, qui reposé dans votre cimetière. Vous avez dit quelques mots de ma chère et aimable mère attribuant à leurs mérites la joie de posséder un évêque dans leur famille. Mais combien de parents ici ou ailleurs n'ont pas désiré d'avoir un prêtre dans la leur? Il ne faut pas chercher la raison de cette si grande et si importante grâce.

"Cela vient de la libre volonté de Dieu, qui appelle qui lui plaît et à l'heure qu'il veut et nous n'avons pas le droit de demander compte de son choix. Comme saint Paul en devenant apôtre, après avoir été le persécuteur acharné de l'Eglise, je suis devenu apôtre de par la volonté du Très Haut.

"Je n'ai donc aucun mérite et n'ai droit à aucune félicitation. Tout nous vient de Dieu et toute la gloire lui en revient. Les honneurs, les dignités ne sont pas pour notre famille, pour notre paroisse, mais elles nous sont octroyées pour que nous ayons le droit et le devoir de travailler à la perfection de tous les chrétiens.

"Nous ne comprenons pas toujours les desseins mystérieux de Dieu, mais nous devons toujours les adorer. Nous ne sommes pas obligés de les comprendre, mais nous devons les bénir et surtout chercher à nous rendre dignes de toutes ses grâces. Notre titre d'évêque n'est pas pour notre gloire ni pour nous enrichir, mais nous aide à travailler au salut de nos frères et à l'édification de tous.

"Pour vous, abandonnez-vous tout entier à la bonté divine. Souvent vous ne comprenez pourquoi Dieu vous afflige de maladies, de malheurs de revers de fortune. Abandonnez-vous à la Providence et vous comprendrez un jour sa sagesse."

Puis faisant un court éloge de la vie de saint Joseph dont c'était hier le patronage, et remerciant ses bienfaiteurs, son ami le curé Perreault de la paroisse de son généreux cadeau, Mgr Decelles termina en donnant sa bénédiction.

M. le maire, M. le secrétaire Marchesseault, N. P., MM. les conseillers Amédée Beaugregard, Hector Malo, A. Gaucher, Christophe Brodeur, Adélaïde Phaneuf et Adélaïde Lussier, les commissaires d'écoles Clodomir Jodoin, Louis Ménard, Emile Lussier, Emile Blanchard et Chs. Wilfrid Beaugregard, le président de l'Union St-Joseph, M. Pascal Beaugregard et le secrétaire, M. Rod. Beaugregard étaient tous placés près de la balustrade du chœur.

L'HOMME TOMBÉ...

L'homme tombé... le roman de M. Harry Bernard paraîtra comme on sait à la fin de mai. En page féminine, cette semaine, on trouvera cette primeur de quelques pages, absolument inédites, du livre attendu.

AGRICULTURE

Grains pour la production du foin

(Notes des fermes expérimentales)

L'ensilage et les racines sont des récoltes très importantes partout où l'on garde des vaches, et cependant le foin et l'herbe des pacages ont toujours été et seront sans doute longtemps encore la ressource principale de la majorité des cultivateurs. Aussi quand les prairies et les herbages font défauts, la situation est critique il n'est pas rare alors de voir les bêtes abattues ou vendues à vil prix, tandis que l'on aurait pu les conserver pour en tirer un bénéfice avantageux si l'on avait eu une réserve de fourrages à leur donner.

C'est justement pour trouver une bonne récolte annuelle, qui pourrait être employée dans le cas où la prairie ou le pacage ne rapporterait pas, qu'une expérience a été conduite à Cap Rouge en 1915. Cinq plantes ou mélanges différents ont été essayés, avoine Bannière, avoine Pluie d'Or, avoine Victoire, avoine Bannière et Pois Arthur, avoine Bannière et vesces. Ces variétés d'avoine et de pois sont celles qui séparément s'étaient montrées les plus productives en grain, et nous avons cru bon de les employer pour cette expérience parce qu'il était probable que les cultivateurs en auraient de la semence. Ces expériences ont été conduites avec soin cinq saisons de suite, et voici quels ont été les rendements moyens de foin fané à l'acre; avoine Victoire 7608 livres, avoine Bannière et vesces, 7014, avoine Bannière 6228, avoine Bannière et pois Arthur, 6108. Le trèfle et le mil ont rendu 4680 livres de foin fané. Voici d'autre part quel a été le rendement moyen en livres à l'acre, en éléments digestibles, qui sont naturellement la substance la plus importante; avoine Victoire, 3530, avoine Pluie d'Or, 3429, avoine Bannière et vesces, 3317, avoine Bannière et pois Arthur, 2980; a-

Les Tablettes Zutoo Produisent Trois Effets

—elles arrêtent le mal de tête en 20 minutes — elles font disparaître le rhume en une nuit — elles font cesser les douleurs de menstruation chez la femme. Il n'y a qu'une seule chose qu'elles ne font pas — elles ne causent aucun tort.

voine Bannière, 2889, foin de trèfle et de mil 2162.

Un détail intéressant à noter dans les résultats qui précèdent, c'est que le foin de mil et le foin de trèfle se sont montrés bien inférieurs aux plantes annuelles. N'oublions pas cependant que la production d'une jusqu'au moment de la coupe, car la récolte de foin n'exige aucun travail graine d'herbe et de trèfle est semée en même temps que le grain, tandis qu'il n'en est pas ainsi pour les récoltes annuelles. Cependant il arrive parfois que le trèfle et le mil succombent à l'hiver, et que l'on soit obligé de semer un mélange annuel; nous recommandons dans ce cas un mélange d'avoine et de pois, ou d'avoine et de vesces; ces mélanges ne rapportent peut-être pas autant d'éléments digestibles que d'autres, mais ils fournissent plus de protéine, qui est la partie la plus coûteuse des aliments. Si l'on sème l'un ou l'autre de ces mélanges assez tôt dans la saison, on a encore cet autre avantage que l'on pourra tirer de la partie non utilisée comme fourrage vert, le meilleur mélange de grain pour la production du lait, la bonne quantité à semer est de 60 livres de semence de chacun à l'acre.

Gus. Langelier, Régisseur, Station fédérale expérimentale Cap Rouge, Qué.

Semis d'herbes sur pacage recouvert de souches

(Notes des fermes expérimentales)

Les pacages pour le bétail ont une grande importance dans le nord de l'Ontario et de Québec; ils jouent un grand rôle dans le développement

des nouveaux districts, et les colons feront bien d'en préparer en ensemençant une certaine étendue spécialement pour cela.

Dans les nouveaux districts comme ceux de l'Ontario où l'on défriche de la terre, on mettra en tas toutes les broussailles et tout le bois tombé afin de pouvoir brûler et débarrasser ainsi le sol de tout ce qui pourrait contrarier les semences et gêner les animaux qui paissent. A la station expérimentale de Kapuskasing Ont., les semences effectuées sur pacages de souches ont donné d'excellents résultats. Vers la fin d'avril, juste avant que la neige ait complètement disparu, on sème par acre un mélange de graines ayant la composition suivante: trèfle rouge 4 livres, trèfle d'Alsike 2 livres, mil, 1 livre et trèfle de Hollande 1 livre. Le sol à ce moment de l'année est ouvert, semblable à un gâteau de miel, et la neige fondante entraîne la graine dans la terre poreuse où elles est parfaitement protégée jusqu'à ce que la germination se produise. C'est le système que nous suivons depuis bien des années sur cette station et il a donné de superbes résultats. Les pacages ensemenés de cette façon en 1919 ont fourni et fourniront encore une superbe récolte de trèfle rouge. On sait que ces récoltes, tout en fournissant aux bestiaux un riche herbage à un prix minimum, améliorent en même temps la fertilité du sol. Tous les ans nous trouvons qu'il est plus facile d'enlever les souches d'un pacage à cause de l'action de la végétation sur les souches.

Le trèfle rouge, pour les semis de pacages en souches, a donné de si bons résultats et a tellement amélioré le sol que nous recommandons fortement ce mélange aux colons du nord de l'Ontario et de Québec.

J.P.S. Ballantyne, Régisseur, Station expérimentale fédérale Kapuskasing Ont.

Statistiques

Superficies ensemenées, nombre d'animaux domestiques, volailles, etc., dans la Province de Québec en 1923.

Ci-après on lira un résumé de l'enquête agricole que poursuit, chaque année, le Bureau Provincial des Statistiques. A la fin du mois de juin dernier, des correspondants agricoles furent choisis, dans chaque municipalité, par les agronomes officiels, pour s'enquérir auprès des cultivateurs des superficies en culture, du nombre d'animaux domestiques, de celui des volailles, de la récolte des produits de l'étable, etc. Voici le résultat de cet inventaire.

Le printemps froid et tardif de 1923 a nu considérablement aux semences, et c'est pourquoi, presque partout, il y a diminution dans la superficie des céréales, comparée à celle de l'année précédente.

On remarque également une diminution notable du nombre de chevaux et d'animaux domestiques, diminution que l'on peut attribuer en partie à la crise que traverse, depuis deux ou trois ans, l'industrie agricole.

Superficies des champs.—A la fin du mois de juin dernier, l'on enregistrait les superficies suivantes en culture: le blé, 74,478 acres; l'avoine, 1,819,920 acres; l'orge, 124,771 acres; le lin, 3,000 acres; le seigle, 13,499 acres; les pois, 40,874 acres; les fèves, 15,692 acres; le sarrasin, 56,031 acres; le maïs à grains, 32,394 acres; les grains mêlés, 112,210 acres; les autres céréales, 7,390 acres; les pommes de terre, 157,817 acres; les plantes-racines, 33,948 acres; le maïs fourrager, 91,283 acres; les prairies, 3,952,301 acres.

Animaux domestiques et volailles. Chevaux, 341,651; vaches laitières, 968,705; autres bovins, 813,016; moutons, 822,997; porcs, 797,726; poules et poulets, 6,096,680; autres volailles, 385,576.

Produits des étables. L'on estime que la récolte du sirop d'érable est élevée à 1,250,250 gallons, et que celle du sucre d'érable a été de 8,215,475 lbs. Il y avait une étendue en vergers de 45,744 acres; celle des petits fruits ou baies était de 8,143 acres; celle des jardins, de 16,135 acres, pendant que celle du tabac canadien était de 15,289 acres.

L'on a calculé que le nombre de silos, dans la province de Québec, est de 6,717, ayant une capacité globale de 328,597 tonnes.

Notes. Les statistiques précédentes ne s'appliquent qu'aux exploitations de 10 acres et au-dessus. On n'y tient nullement compte des animaux domestiques, des volailles, etc., dans les villages, les villes et les cités.

Le rendement moyen, de même que la valeur de la récolte ainsi que celle des animaux domestiques seront publiés dans un Bulletin subséquent, probablement au commencement de l'année 1924.

Les chiffres donnés ci-dessus proviennent d'un calcul qui a été fait par le Bureau des Statistiques, en s'appuyant sur près de 36,000 réponses de cultivateurs, soit 26% des réponses possibles, puisque l'on compte, dans la province de Québec, 137,619 exploitations agricoles.

Essais de betteraves fourragères

Essais de quarante-huit variétés par le service des plantes fourragères à Ottawa.

Quarante-huit échantillons de différentes variétés de betteraves fourragères ont été essayés en double l'année dernière par l'agrostographe du Dominion, qui relate les circonstances et les résultats de ces essais dans un rapport ayant huit pages d'illustrations. Toutes les variétés ont été semées le 3 mai en rangées espacées de trente pouces et les plantes, une fois levées, ont été éclaircies à dix pouces d'espacement. L'arrachage a été fait les 13 et 14 octobre, pour toutes les variétés. La terre sur laquelle ces essais ont été faits était un enclos à cochons en 1921 et il lui a été appliqué 15 tonnes de fumier à l'acre. Des photographies ont été prises des racines typiques de chaque parcelle et un certain nombre de ces racines ont été envoyées au service de la chimie des fermes expérimentales pour y être analysées. Un tableau de quatre pages, résumant les travaux de l'année du service des plantes fourragères, donne les noms des variétés à l'essai, les rendements à l'état vert et à l'état sec (ces dernières ont été déterminés par le service de la chimie) et les observations faites à l'époque de l'arrachage.

L'agrostographe, le Dr G.P. McRostie, dit que beaucoup des variétés essayées ne montrent que peu ou

point d'identité à un type quelconque, il n'y a même pas de récoltes qui, d'une façon générale, soient conformes au type indiqué par le nom de commerce. Par exemple, sur cinq échantillons de "Tankard" essayés, aucun n'a produit une récolte de racines de la forme générale "Tankard".

Les seuls "Tankards" qui ont été produits dans l'essai provenaient d'une variété étiquetée "Eclipse", et un autre groupe, ayant assez bien la forme du Tankard, était marqué "Globe Rouge". Sur sept échantillons du type "Globe", indiqué par l'étiquette, deux ont produit des récoltes du type "Jaune Intermédiaire" et un autre une récolte du type "Tankard". Ces faits portent l'auteur à conclure qu'il y aurait grandement besoin de plus d'uniformité dans les variétés de racines offertes en vente au Canada.

Un autre fait qui mérite d'être noté, c'est que certaines variétés con-

tiennent un pourcentage de matière sèche beaucoup plus élevé que d'autres, et il est à croire que ces variétés sont plus nourrissantes par unité de poids vert. L'auteur fait remarquer que l'appréciation des betteraves fourragères et des autres types de racines par la quantité de fourrage vert qu'elles fournissent n'est pas une bonne méthode de comparaison, car il existe des écarts considérables dans le pourcentage de matière sèche que renferment les différentes variétés de racines. Les écarts dans la quantité de sucre seul représentent une différence dans la valeur alimentaire de la matière sèche elle-même. La conclusion qui s'impose, c'est que l'on sera obligé un jour de se baser, pour l'appréciation d'une variété de racines, sur le nombre de livres de principes nutritifs que la variété en question peut produire à l'acre, ainsi que sur la facilité d'arrachage et d'autres considérations de ce genre.

LES ENFANTS HÉRITENT DE LEUR PÈRE
\$1,015.47 à Répartir entre la Femme et les quatre Enfants.

Que révèlent les Archives?

Vous arrive-t-il de lire les Testaments que publient les Journaux Quotidiens? Avant qu'il soit trop tard — Songez à l'Assurance sur la Vie

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY
 SIÈGE SOCIAL, TORONTO, CANADA.

J. A. Bélanger, Représentant St-Hyacinthe

Je voudrais avoir suffisamment d'assurance sur la vie pour que mes héritiers jouissent d'une rente mensuelle de \$..... Je suis âgé de..... ans, Marié ou Célibataire.
 Nom et prénoms..... Adresse.....

PAINKILLER
 RERRY DAVIS
 Crampes — Entorses — Frissons

Rose QUESNEL
 Scellé Hermétiquement

Dès qu'il est prêt, le Rose Quesnel est mis en paquets scellés hermétiquement à la machine pour qu'il vous arrive frais et uniforme comme vous l'aimez. Depuis vingt ans le mélange du Rose Quesnel a toujours donné la même saveur, le même arôme et la même combustibilité.

Rose QUESNEL
 Le tabac uniforme depuis vingt ans

Placements de Mai

Nous offrons, sujet à vente préalable:

GOVERNEMENTS:	Echéance:	Int.	Rendement:
Dominion du Canada	1954	5	99.50
Province de Québec	1936	5 1/2	Prix du Marché
Commission du Port de Trois-Rivières	1944	5 1/2	5 1/2
MUNICIPALES:			
Sillery	1925 à 35	6	5 1/2
Bagotville	1936 à 50	5 1/2	5 1/2
Fraserville	1951	5	5 1/2
Greenfield Park	1950 à 63	5 1/2	5.55
Joliette	1934	5 1/2	5 1/2
Petit Métis	1938	5 1/2	5 1/2
Port-Alfred	1934 à 38	5 1/2	5 1/2
Québec-Ouest	1934	5 1/2	5 1/2
Sillery (Garante)	1930 à 49	6	6
COMMISSION SCOLAIRE:			
St-Laurent	1943	5 1/2	5.40
FABRIQUES & INSTITUTIONS RELIGIEUSES:			
Basilique Notre-Dame de Québec	1926 à 44	5	5
St-Aimé de Shipton (Asbestos)	1934	5 1/2	5 1/2
St-Jérôme	1934	5 1/2	5 1/2
St-Clément de Tourville	1929	6	6
St-Marguerite de Montréal	1925 à 34	5 1/2	5 1/2
Institut Jeanne d'Arc	1925 à 34	6	6
St-François-Solano de Montréal	1929 à 34	5 1/2	5 1/2

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES
 RENE DUPONT, Président
 116 CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC
 Téléphone 6932

DEBENTUR MIHI
 J.W. SIMARD, Vice-Président
 7 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL
 Téléphone Main 1024

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand
SAINT-HYACINTHE
FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à seie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à seie, Déglineuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc. Engrenage. Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gazoline.

FEMINA

L'ERABLE

En avril, quand l'oiseau revient vers la forêt
Où filtrent les rayons d'un soleil agréable,
J'aime aller, chaque jour, contempler en secret
Le paysan perché au flanc le fier érable.

J'aime entendre le vent, j'aime toucher du doigt
Le seuil de la cabane au long toit misérable,
Dont la fumée invite avec un air discret
Le passant à faire halte et s'asseoir à sa table.

Ainsi, dans la douceur enivrante des bois,
J'aime écouter mon cœur grisé de doux mois,
Rêver de toi, le soir, ô bel arbre rustique!

Car, ta feuille verdit aux brises du printemps,
Met au fond de mon âme un souvenir épique
Et suave à la fois, des choses du vieux temps!

ULRIC GINGRAS

FRAGILITE

O mortel orgueilleux, ne crois pas que ta main
Puisse élever jamais de monument plus stable
Que la frêle maison faite de grains de sable,
Sur le bord de la mer, par un petit gamin.

L'inexorable flux démolira demain
Le travail que l'enfant croyait impérissable;
La terre peut trembler et, d'un choc formidable,
Détruire en un instant l'œuvre du genre humain.

Qu'il soit rempli de morgue ou qu'il soit trop candide,
L'homme ici bas ne sait fonder rien de solide
Et ne peut défier le sort capricieux.

Puisque en vain nous voulons construire sur l'argile,
Levons les yeux plus haut et ne cherchons qu'aux cieux
Le seul palais vraiment qui ne soit point fragile.

Alonzo Cinq-Mars

Cela paie d'employer
LA TEINTURE "WOOD-LAC"
MARTIN-SENOUR
Pour Meubles—Planchers & Boiseries
Écrivez au bureau-chef, Montréal, pour demander la brochure gratuite
"LE PEINTURAGE À LA MAISON RENDU FACILE"
EN VENTE CHEZ
S. Bourgeois & Cie, Inc.
ST-HYACINTHE.

LESSIVE "PURITAS"
100% PURE
Le seul produit du genre fabriqué dans la Province de Québec.
Un petit peu de la Lessive Puritas—100% pure—nettoie parfaitement les bidons et autres vaisseaux pour le lait et y prévient la fermentation.
Rien de meilleur pour évier, etc.
Les Produits Puritas ont non seulement été approuvés par les Analystes du Gouvernement—mais de plus—ont remporté le Grand Prix à la dernière Exposition Provinciale aux cotés des plus importants fabricants du Canada.
Livre de Cuisine illustré et Catalogue de Primes adressés sur demande faite à
PURITAS Limitée
rue St. Dominique
Québec

Reconnu le meilleur depuis 1857

Fait profiter les Bébés
Gratis—Livre des Bébés
Demandez à The Borden Co. Limited, Montréal, deux Livrets du Bien-Être de Bébé.

L'homme tombé..

Du nouveau roman de M. Harry Bernard, *L'homme tombé*, qui doit paraître à la fin de mai, nous détachons les quelques pages suivantes:

"Quelques mois plus tard, Mme Normand jeune, n'y tenant plus, donnait chez elle la réception monstre de ses rêves. Elle fit graver à Montréal, chez Birks,—la maison de l'élégance suprême—des cartes d'invitation sur parchemin. Tout ce qu'il y avait à Saint-Hyacinthe de gens un peu huppés fut prié de faire l'honneur de sa présence, les députés, le maire et les conseillers municipaux à cause de leurs titres, les vieilles familles bourgeoises, les enrichis de la guerre avec leurs bijoux trop gros, les représentants les mieux assis du commerce local, de l'industrie, du barreau. Plusieurs se rendirent par considération pour Etienne, d'autres par diplomatie mondaine, le grand nombre poussés par la curiosité. Les étalages de cette sorte se voient assez peu souvent. Et la population des petits centres a tellement besoin de tout voir et de tout savoir ce qui se passe. On n'avait pas chaque jour aussi belle occasion de s'approvisionner de potins pour des mois.

"Etienne n'approuvait pas l'idée d'Alberte; il avait cédé encore une fois. Quand un homme commence à lâcher pied dans son ménage, il ne sait où se trouvera pour lui la limite des concessions. Mais il fallait la paix, cette lamentable paix qui reculait avec la rapidité désespérante d'un mirage. Surchargé de travail, administrant les affaires de sa mère et les siennes, pris de dix côtés à la fois, il donnait peu à peu entière liberté à sa femme d'agir comme elle l'entendait. Il savait par expérience ce que signifiaient les remarques et les observations de sa part. Amoureux de son indépendance d'action et de sa tranquillité personnelle, ennuyé par les tracasseries quotidiennes, il en était rendu à se féliciter quand il pouvait avoir le calme en abandonnant une part de son autorité.

"La soirée eut tout le succès possible de banalité. Rien ne la distinguait des autres rassemblements du même genre, si ce n'est le plus grand nombre d'invités, qui se répandirent dans les pièces de la maison, encombrèrent les balcons, s'assirent dans les escaliers. Des femmes massives, dont les colliers de perles cliquaient à tous les mouvements, géraient les ressorts des fauteuils Chesterfield où elles ne s'adossaient point, afin de paraître distinguées. Les couples plus jeunes tournaient en rond sur le parquet dépoli de tapis, aux accords d'un orchestre de musiciens payés à l'heure, et les hommes d'un certain âge, membres de la Philharmonique ou Chevaliers de Colomb, dérangés un moment dans leur vie de club, reprenaient celle-ci au boudoir, fumant les cigares d'Etienne, feuilletant ses livres de leurs doigts courts, discutant poliquement de drôleries ternes.

"Etienne ne fit qu'une brève apparition. Mme Normand mère n'avait pu venir. Quant à Ghislaine, elle consentit à aider Alberte dans ses préparatifs. Elle avait établi ses quartiers-généraux à la cuisine,

où elle présidait à l'élégante disposition des plateaux de gâteaux et de bonbons.

"Malgré les instances d'Alberte, elle refusa de se montrer au salon. En apprenant sa réclusion, une dizaine de ses amis, jeunes gens et jeunes filles, envahirent bruyamment la cuisine. Avec un sans-gêne d'écoliers, on s'assit où l'on put et il s'organisa, en l'honneur de Ghislaine, une petite soirée à part. Les garçons offrirent leurs services, distribuèrent à la ronde à ces demoiselles du chocolat au lait dans des tasses minuscules de porcelaine rose, des gâteaux et des biscuits diaphanes. Dix minutes après, il y avait plus d'entrain à la cuisine que dans le salon.

"Alberte, majestueuse et décollée, les doigts chargés de bagues rutilantes, inquiète et empressée, les yeux luisants, allait d'une pièce à l'autre. Elle serrait des mains, s'informait de la santé des invités, de leur famille, donnait un ordre à une domestique. Elle était heureuse. Elle était née pour cette vie. Si elle se rappelait l'époque où un dîner chez ses beaux-parents la remplissait de terreur, elle chassait vite cette mauvaise pensée. Toute à la joie de briller, d'éblouir, elle dénombrait mentalement la liste de ses invités, leurs titres et qualités. Y en avait-il beaucoup, à Saint-Hyacinthe, qui pouvaient réunir dans leurs salons une compagnie aussi nombreuse et aussi choisie? Est-ce qu'on pouvait se vanter d'un salon plus riche et plus accueillant que le sien? Elle se promenait parmi les groupes, souriait d'un sourire perpétuel, faisait miroiter les diamants de ses bagues sous le nez des visiteurs. A ceux qui s'informaient de son mari, elle répondait distraitement: le bureau, les malades, il avait si peu de loisirs..

"Vers minuit, le grand réveillon. Ce fut une course sur la salle à manger. On promena des plateaux où fumaient le thé et le café, des assiettes de sandwiches formés d'une feuille de laitue encastrée entre deux tranches de pain minces. Et c'étaient des gâteaux à trois étages, des bonbons, de la crème à la glace tricolore qui avait fondu à moitié dans la cuisine avant d'être servie. Comme les victuailles étaient abondantes, le repas, le quatrième de la journée, dura longtemps. Le va-et-vient devint fébrile entre la dépense et le reste de la maison. On se bourrait. Derrière une porte, quand personne ne regardait, un grave monsieur desserrait sa ceinture d'un cran. Les dames trop grasses, affaissées sur les sofas et les causeuses, les coudes crevant les coussins de soie, tenaient entre les genoux, sur leurs robes tendues, de petites assiettes fragiles en équilibre. Elles engouffraient des montagnes de sandwiches, ayant toujours l'air de n'y pas toucher, et leur double menton s'élevait et s'abaissait de contentement.

"Il y avait là beaucoup de nouveaux riches et de parvenus récents, qui avaient cru distinguer, avec la réception d'Alberte, l'occasion attendue de pénétrer dans cette société qui leur fermait implacablement sa porte. Ils avaient fait un premier pas et ne se tenaient plus de joie. Ils en avaient pris une importance qui se lisait à chaque ligne de leur visage. Tout le monde se souriait. Les hommes se tapaient sur l'épaule en parlant, et des femmes qui ne se connaissaient pas de vue trois heures auparavant, s'appelaient machère avec des intonations pathétiques.

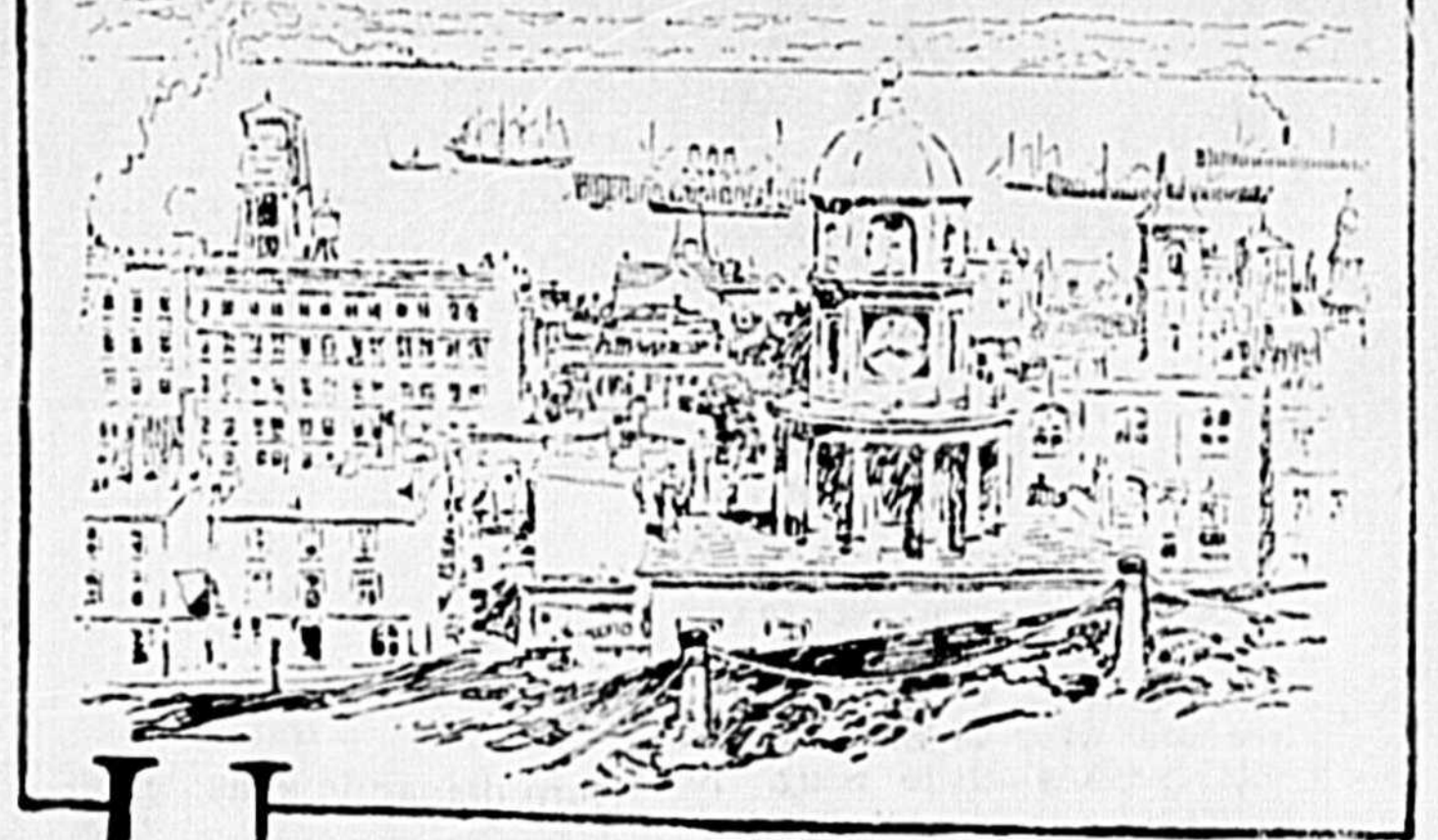
"Les gens peu à peu commencent de s'en aller. On se quitta avec des serrements de cœur et des regrets éternels. Alberte, à l'entrée du salon, donnait la main aux partants, d'un geste abandonné et mou. Elle avait un mot pour chacun. Vous vous êtes amusé? Que je suis fière! Ma chère, vous ne savez pas l'honneur que vous me causez; nous nous reverrons... Elle rayonnait. Elle ne faisait plus de distinctions entre ses parasites. Tous, ils avaient contribué à sa gloire, à la giserie de son succès. Elle les confondait dans une même reconnaissance.

"Elle monta dans sa chambre vers trois heures du matin. Son petit garçon, à demi-éveillé, sourit en l'apercevant. La servante l'avait couché à l'heure des poules, et il s'était endormi malgré le tapage dont la maison était pleine. Elle s'agenouilla près de la couchette blanche, assit l'enfant, l'embrassa à plusieurs reprises en le serrant contre elle.

"Ta maman est bien contente, bien contente, et elle collait son visage contre sa petite figure bouffie par le sommeil, mettait ses yeux près des siens, son nez sur le sien, dans un de ces accès d'enfantillage qui subsistent toujours un peu chez les femmes.

CINQUIEME
d'une série de monographies traitant de l'établissement de la BANQUE DE MONTRÉAL en des endroits importants du Canada et d'ailleurs.

A HALIFAX



UN des premiers mouvements de progrès de la Banque de Montréal, après la Confédération, lorsque banques et affaires de banques passèrent sous la juridiction du Parlement Fédéral, fut de placer ses moyens d'action et l'influence de sa stabilité au service des Provinces Maritimes. La première succursale à Halifax fut établie en 1868. A cette même date la Banque entrait dans sa cinquième année d'existence.

Aujourd'hui, la Banque a 15 succursales dans la Nouvelle-Ecosse, et un total de plus de 500 succursales au Canada et à Terre-Neuve, et des succursales dans les principaux centres financiers du monde.

Votre compte sera le bienvenu, si petit soit-il.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée depuis plus de 100 ans

L'Actif total dépasse \$650,000,000

"Lui riait, entraîné par cette joie contagieuse. Il posait des questions, demandait s'il pouvait avoir des bonbons? Tous ces beaux bonbons qu'on avait achetés, il en voulait, lui! Il allait avoir trois ans, savait la valeur du chocolat et du sucre à la crème. Puis il jouait dans les cheveux de sa mère, dans ses fins cheveux aux ondes chatoyantes, y plongeait ses petites mains.

"—Si tu avais vu le beau monde, disait-elle, si tu avais vu les jolies dames et les belles robes... les gros messieurs, tous venus pour voir ta petite maman! Et la musique, l'orchestre qui chantait, qui riait, devenait triste tout à coup... C'était beau, va! Ta maman est bien contente!..

"L'enfant, retombé sur ses oreillers, s'était endormi de nouveau. Elle se dévotit et se glissa furtivement entre les draps frais. Etienne n'était pas rentré. Elle pensa qu'on l'avait encore appelé aux malades."

Harry Bernard

Le bonheur est une chose de l'âme et non du corps; la source en est dans le dévouement non dans la jouissance.—P. Lacordaire O.P.

La prière commune force le bon Dieu à s'incliner vers nous, et aucune prière n'est comparable à la sainte Messe qu'accompagne la sainte Communion.—P. Dagnaud.

Rhumatismes

M. N.J. Tweeten de Forest City, Ia., écrit: "Il y a vingt-cinq ans je souffrais terriblement de rhumatismes. J'étais incapable de travailler. Je consultai plusieurs docteurs sans résultats. Un jour, je rencontrai un homme qui avait été dans la même situation, il me dit ce que le Novoro du Dr Pierre lui avait fait. Je me procurai une bouteille de ce remède et en pris jusqu'à ce que ma santé fut complètement restaurée. Je n'ai plus jamais ressenti de douleurs rhumatismales depuis." Ce vieux remède végétal aide à restaurer et à fortifier les fonctions des organes d'élimination, les rendant capables de se débarrasser des éléments qui causent ces douleurs rhumatismales. Il n'est pas vendu chez les pharmaciens. Pour renseignements s'adresser au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Importation directe des Jardins d'Orient

Un des Fameds Produits "VICTORIA"

"THE VICTORIA"

LAPORTE-MARTIN Limitée, Montréal - Ottawa FV34

BESCO Household COKE
Moins d'ouvrage—Moins de poussière
—Moins de saleté et beaucoup moins de cendre que le charbon dur.
\$14 la tonne
Prix au Comptant Livré dans votre cave.
Commandez-le de chez:
Hector Chartier

NOUVELLES DE LA PROVINCE

PORTEZ-VOUS MIEUX EN QUELQUES HEURES, OU NE PAYEZ RIEN

C'est l'époque de l'année où votre foie devient embarrassé, où vos intestins sont paresseux et empoisonnent votre organisme. Votre foie ne purifie pas normalement le sang qui afflue à vos veines. Vous voyez les résultats dans votre teint terreux, dans des boutons à la figure. Tant que ces toxiques restent dans votre organisme, votre résistance est faible, vous vous sentez abattu et fatigué.

Faites une expérience! Nettoyez et tonifiez votre foie avec le Sirop du Dr Thacher pour le Foie et le Sang. Ne contient que des purs éléments approuvés par les médecins. Aide la nature à renforcer votre estomac, repose vos nerfs fatigués et trop tendus. Remonte votre organisme et purifie votre sang. Remarque la rapide différence dans votre manière de vous sentir en général, de manger, de dormir. Vous aussi serez satisfait, ou il ne vous en coûtera pas un sou.

Le Sirop du Dr Thacher est en vente à Saint-Hyacinthe aux pharmacies J. H. E. Brodeur et Paul Lancelot.

Tribune libre

St-Guillaume 10 mai 1924
Le Courrier de St-Hyacinthe
St-Hyacinthe

Dans votre numéro du 9 courant, en "Tribune Libre" un "Intéressé" annonce que la Cie Rurale de Lumière & Pouvoir Ltée, de St-Guillaume, a perdu le procès qu'elle avait intenté à Cauchon & al. C'est malheureusement vrai.

Mais votre correspondant, par ses commentaires, crée une fausse impression, et ne rend pas justice aux honorables Juges de la Cour d'Appel, ni aux parties en cause.

En lisant ce communiqué, on reste sous l'impression que tout a été fait avec l'intention de tromper et que de fait les défendeurs ont été trompés. C'est le contraire qui est vrai, et tellement vrai, qu'un des défendeurs a payé des dommages-intérêts, il n'y a pas longtemps, pour avoir affirmé que les choses ne se seraient pas passées honnêtement.

Si vous me le permettez, je vais essayer, dans les colonnes de votre estimable journal, de rétablir les faits, non pas pour démontrer que la Compagnie a eu droit de poursuivre les défendeurs, puisqu'elle a perdu, mais pour démontrer que rien de malhonnête n'a été fait, par les promoteurs de la Compagnie, et que l'issue du procès n'est dû qu'à un simple détail légal.

M'étant dévoué, sans compter, pour doter St-Guillaume d'un système d'éclairage électrique, avec un groupe d'amis dévoués de la localité, j'ai le droit, en mon nom personnel et au nom de mes amis, de ne pas permettre que le public soit mis sous une fausse impression, fut-ce même par l'ignorance que votre correspondant peut avoir des faits.

Je suis certain de dire la vérité parce que je discute une chose que je connais. Au contraire, votre correspondant traite d'une chose qu'il ignore évidemment.

Voici donc comment les choses se sont passées:

Le 5 mars 1922, 97 personnes de St-Guillaume, se valant tant au point de vue affaires qu'à celui de la respectabilité dans le temps, ayant à cœur de doter St-Guillaume d'un système d'éclairage à l'électricité, signèrent un écrit les engageant à devenir actionnaires dans une compagnie à être formée, non pas à St-Guillaume, comme votre correspondant tout vous le fait dire, mais "à être formée pour l'éclairage et la force motrice à St-Guillaume". Cette nuance échappe à votre correspondant.

Tous ne devaient payer leur mise qu'une fois le réseau terminé et accepté par les ingénieurs-électriciens. A une assemblée publique du conseil municipal, tenue le 5 avril 1922 en présence de tous les intéressés, une demande de franchise fut faite par un souscripteur.

A remarquer que la Compagnie n'était pas alors formée; que rien n'avait encore été fait.

Or le 8 avril, trois jours après, quand il n'y avait encore rien de fait et que, par conséquent, personne n'avait pu être trompé, les 17 défendeurs, ou plutôt les chefs de ces 17, que votre correspondant désigne par "les hommes d'affaires les plus en vue de St-Guillaume" convoquèrent une assemblée de protestation contre celui qui avait fait la demande de franchise. Pourtant, il avait fait cette demande sans calcul, devant les défendeurs et avec leur consentement.

Lors de sa demande de franchise, le demandeur avait signé un écrit s'engageant de céder ses droits en icelle, à la Compagnie, une fois cette dernière formée, et ce pour le prix nominal de \$1.

Comme à l'assemblée du 8 avril les chefs des 17 manifestèrent le désir de s'adjoindre à celui qui avait fait la demande de franchise le 5 avril, il leur fut proposé que la chose pourrait se faire s'ils voulaient prendre le même engagement, c'est-à-dire, s'engager de céder leurs droits à la Compagnie quand elle serait formée. Personne n'insista davantage. Sait-on tout ce qui peut germer dans le cerveau d'un "homme d'affaires en vue" d'un village quelconque de campagne?

A la séance du conseil municipal, la semaine suivante, la franchise fut discutée. Les défendeurs représentés par quelques-uns de leurs chefs, insistèrent pour faire modifier la clause 18 du règlement alors à l'étude. Le conseil municipal trouvant leurs raisons bien fondées, modifia la clause en question, et après que le Maire eut demandé s'ils étaient satisfaits et qu'ils eurent répondu affirmativement, la franchise fut accordée par un vote unanime.

Donc personne n'avait été trompé jusque-là encore.

Une charte incorporant la Compagnie fut demandée et accordée le 12 juin 1922.

Quelques centaines de dollars étaient déjà dépensés, en vue de l'organisation, au vu et su de tout le monde.

Les assemblées provisoires et les règlements devant régir les affaires de la Compagnie furent rédigés à Montréal, dans un bureau d'avocat, comme la chose se fait presque toujours quand une compagnie se forme dans un milieu où il n'y a pas de *savants confrères*.

Le 23 juin le tout fut communiqué aux intéressés réunis à cet effet, et la résolution acceptant les souscripteurs, suivant la condition posée à leur souscription, fut lue devant tout le monde.

Plusieurs des défendeurs étaient alors présents et l'admirent en cour de première instance.

Ceux des défendeurs qui étaient absents ont tellement bien su que leur souscription était acceptée, que le 26 juin, avant que la Compagnie eut eu raisonnablement le temps de les aviser, ils notifient la Compagnie qu'ils retireraient leur souscription.

Comment ont-ils pu jurer après cela qu'ils n'avaient eu connaissance de rien?

De deux choses l'une: Ou ils le savaient, ou ils ne le savaient pas. S'ils le savaient que vaut le serment qu'il ont prêté, quand ils ont affirmé qu'ils ignoraient tout ce qui a été fait? S'ils ne le savaient pas, comment ont-ils pu plaider qu'ils avaient été trompés?

A cette assemblée du 23 juin, 80 des 97 souscripteurs renoncèrent à la condition de ne payer qu'une fois la ligne de transmission terminée; payèrent de suite leur souscription et devinrent actionnaires réguliers immédiats de la Compagnie.

Rien d'irrégulier dans tout cela. D'ailleurs les Juges de la Cour d'Appel ont trouvé que ces procédés étaient absolument légaux et réguliers, et c'est là surtout que votre correspondant met le public sous une fausse impression. Le jugement est tout autre.

Les choses se sont passées assez régulièrement d'ailleurs pour permettre à l'hon. Juge Allard de se déclarer dissident; de dire que la condition posée par les défendeurs avait été remplie; que la Compagnie avait compté sur leur souscription pour construire son réseau électrique; que le réseau avait été construit au vu et su des défendeurs; qu'ils ont eu connaissance de leur acceptation par la Compagnie; que leur offre avait été régulièrement et légalement acceptée, et qu'en conséquence ils devaient payer leur mise et racheter leur signature.

Le point débattu a été celui-ci:

la Compagnie devait-elle notifier les défendeurs que leur souscription avait été acceptée?

La Compagnie prétendait que la notification n'était pas nécessaire; que le contrat liant les parties avait été formé lors de l'acceptation de l'offre de souscription, le 23 juin 1922.

Or ce n'est que le 28 juin que les défendeurs, sur les instances de "nos hommes d'affaires en vue" par un avis grossièrement rédigé, fait de la même main pour tous les *slackers*, après s'être entraînés de porte en porte pour s'adjoindre des compagnons de voyage, des victimes pour les frais éventuels, que les défendeurs retirèrent leur offre de souscription. Dans ce groupe il y avait même des mineurs.

Mais direz-vous, ceux qui étaient présents à la réunion du 23 juin, qui ont entendu lire la résolution de leur acceptation par la Compagnie, prononcer leur nom etc., n'ont-ils pas alors pris une connaissance suffisante de telle acceptation pour être liés? Pas du tout. Le savant Juge de première instance tourne la difficulté en leur donnant crédit de leur ignorance. "Ces gens là n'ont pas dû comprendre", dit-il dans ses notes.

Si l'hon. Juge Martineau croit réellement que les défendeurs qui étaient présents sont ignares à ce point, il a bien fait, je crois, de les libérer, car la justice doit protection aux incapables; aux gens dont la mentalité peut faire défaut; aux gens qui ne savent ce qu'ils font ou qui ne comprennent pas ce qui leur est dit. Le Code Civil consacre, un chapitre, je crois, aux imputés.

Il est connu et de notoriété publique ici que si M. un tel eut eu l'avantage de vendre les poteaux à la Compagnie, M. un tel vendrait le matériel nécessaire à la construction et M. un tel dérocher la position lucrative de Sec-Trés., de la Compagnie, tout ce serait passé comme un papier de musique. Nos "hommes d'affaires en vue" auraient été satisfaits.

Mais c'est ici comme ailleurs, pas plus mais autant. La jalousie, l'envie et la mesquinerie jouent trop souvent le meilleur rôle.

J'ai connu un de ces "hommes d'affaires en vue" qui m'a apporté le prix des poteaux devant servir à la construction du réseau électrique; ces prix lui étaient fournis par un marchand de bois bien connu. Lors que la Compagnie demanda des soumissions pour la vente des poteaux, ce marchand de bois soumissionna, mais sa soumission directe à la Compagnie était plus basse de *une piastre* par poteau que le prix donné par l'intermédiaire de "mon homme d'affaires".

Sait-on qu'il y a 800 poteaux dans le réseau?

J'admets qu'il y a eu certaines erreurs de commises: *Erreur humanum est*. Par exemple, ne pas avoir signifié la résolution d'acceptation aux défendeurs, et ensuite leur attribuer des actions privilégiées au lieu d'actions ordinaires, quand en vertu de la charte, les actions ordinaires seules pouvaient voter, mais outre le fait que l'écrit du 5 mars 1922 ne mentionne pas la sorte d'actions auxquelles les défendeurs souscrivaient, cette lacune a été de suite comblée quand le 10 septembre 1922 la Compagnie prit les mesures voulues pour assurer tout actionnaire d'autant de parts communes qu'il avait souscrit de parts privilégiées.

Dans tous les cas personnes de St-Guillaume ne peut être blâmé pour ces attributions de parts, puisque les résolutions et règlements ont été préparés par un avocat, et que les promoteurs de la Compagnie se sont fiés aux connaissances légales de ce *savant confrère*.

Mais rien de cela n'a incité les défendeurs à plaider. Ils n'ont pas même allégué irrégularité dans les procédés fraude ou fausses représentations. Alors pourquoi votre correspondant met-il le public en suspicion contre les gens de St-Guillaume qui se sont intéressés à l'œuvre entreprise? Pourquoi représente-t-il les promoteurs de la Compagnie comme des faussaires? Evidemment il parle d'une chose qu'il ne connaît pas. Pour nous qui savons comment les choses se sont passées,

Tél. 510 J.

Mlle J. GLADU
Garde-malade enregistrée
Graduée de l'Hôpital Notre-Dame,
Montréal.

Adresse: 11 St-Charles,
Village La Providence,
ST-HYACINTHE, P. Q.

Frontenac
Forte Amère Murie à Fond!
Extra-houblonnée

Un Vrai Regal!

EXPORT ALE

nous pouvons affirmer que c'est le *meunier froin* qui a fait défaut et qui a été la cause du procès.

On se plaint que les règlements ont été rédigés à l'insu des défendeurs. Si ces messieurs s'étaient rendus aux assemblées, à moins que les juges les eussent classés au rang des incapables, comme ceux qui y ont assisté, ils se seraient rendu compte comment les choses se passaient et auraient probablement eu satisfaction comme les 80 souscripteurs qui ont accepté le mode de procéder. Où et par qui ont été rédigés les règlements de la Cie de Téléphone d'Yamaska Ltée, pour ne parler que de choses locales? A Montréal, par l'avocat Jules Allard, en l'absence des actionnaires qui n'ont pris connaissance de tels règlements qu'ensuite à une assemblée tenue à St-Guillaume.

Au moment où j'écris ces lignes, il est question de la liquidation de la Compagnie. C'est là le service que ces prétendus "hommes d'affaires" auront rendu à St-Guillaume à ceux qui ont investi quel argent dans l'entreprise; à ceux certainement qui sont les artisans de la petite fortune de quelques-uns des défendeurs.

Je sais sur qui ces *bonne gens* vivent en agissant comme ils l'ont fait. Ils veulent, par ce moyen, atteindre, mais au détriment de toute une population, certains citoyens de St-Guillaume qui leur font ombre et qu'ils n'ont jamais pu mordre au talon. Ils semblent ignorer combien d'autres choses, que la ligne croche est plus longue et moins avantageuse que la ligne droite.

Il résulte donc de tout ceci qu'il ne vaut pas la peine pour les gens de progrès de chercher à sortir leur localité de l'ornière, de chercher à suivre les localités voisines dans la marche des améliorations, de faire des sacrifices pour moderniser nos villages, puisque, pour une simple technicalité, en passant par un chat d'aiguille, nos hommes les plus éclairés donnent raison à ceux qui sont toujours prêts à détruire les œuvres louables, à briser les élan les plus généreux.

Pas une procédure municipale dans 90% de nos municipalités de campagne ne tiendrait debout si on les traitait de la façon dont la Cie Rurale de Lumière & Pouvoir Ltée l'a été.

On démoralise le peuple en lui apprenant qu'il peut ainsi jouer avec sa signature, qu'il peut se soustraire à ses engagements les plus formels, surtout quand il n'est pas trompé ni frustré.

Le public qui juge avec le gros bon sens, qui ne connaît pas les chicaneries et les complications de la loi, se demande ce que peuvent bien valoir maintenant les promesses de payer et les engagements écrits. Il reste sous l'impression que tout peut se plaider avec chance de succès.

Loin de moi l'idée de discuter le point de droit sur lequel la majorité des Juges de la Cour d'Appel s'est basée pour rendre jugement, non plus de critiquer le bien fondé du jugement, mais je veux tout simplement laisser savoir que toute la responsabilité du malaise créé par l'insuccès de la compagnie retombe sur ceux qui par tous les moyens possible depuis un an ont cherché à briser cette œuvre éminemment pratique destinée à grandir St-Guillaume.

J. DesRosiers, Notaire

ECONOMISEZ!
Faites votre propre Sirop avec de la **MAPLEINE**

Il suffit de dissoudre du sucre dans de l'eau chaude, d'ajouter la Mapleine, pour obtenir une saveur délicieuse. Ne coûte que 28 sous la pinte environ. Est excellent avec des crêpes.

Demandez-la à votre EPICIER

Industrie et Agriculture

Nous lisons dans le dernier bulletin de l'économiste américain Babson:

"La prospérité d'un pays ne saurait se maintenir si l'industrie y est concentrée sur quelques points du territoire. Le transport de la matière première du lieu de production, et l'expédition des produits ouvrés vers les centres de consommation, augmentent le coût de fabrication et le prix de vente aux consommateurs.

Ce fut longtemps le cas des Etats-Unis. Vers la fin du 19e siècle, cependant, un mouvement de décentralisation amena l'industrie américaine à s'implanter près des sources de matières premières. Tous les Etats s'approprièrent dans la suite à maintenir l'équilibre entre le développement de leur industrie et la mise en oeuvre de leurs ressources naturelles. De ce moment date la prospérité de l'Union.

Le Canada possède un avantage particulier, ses principales sources d'énergie hydro-électrique se trouvent à proximité des centres de production de matières premières. Une agriculture et une industrie variées, également réparties entre les provinces de la confédération, stabiliseraient son marché et lui assureraient plus d'indépendance envers l'étranger."

Ces remarques de l'économiste américain ne s'appliquent pas uniquement au Canada tout entier; elles sont justes également en ce qui concerne chaque province en particulier. Dans le Québec, la concentration de la grande industrie établie dans les villes est une des causes de l'abandon du sol. La petite industrie établie dans les campagnes remédierait à cet état de chose et assurerait une circulation plus abondante et plus égale de la vie économique à travers la province. En créant des débouchés à la production agricole sur divers points du territoire elle permettrait de diversifier celle-ci. Le développement de l'industrie rurale devrait marcher de pair avec le perfectionnement agricole.

La Rente

Ceux qui aiment la pénitence ont les vrais enfants de Marie. C'est au pied de la croix qu'elles le rencontrent se crucifiant avec Jésus-Christ et buvant l'amour des souffrances aux sources sanglantes de ses blessures.—Bossuet

Tout n'est pas relaté dans les évangiles; il y a un évangile du cœur qui ne s'écrit pas, on le sent.

Père L. Perroy, S.J.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

VENTE A

\$1.00

GRANDES VALEURS TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE

VOYEZ NOTRE VITRINE

AUX NOUVEAUTES
217^e RUE CASCADES, VILLE

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

Achetez toujours vos Fruits et Légumes tels que

Pommes, Oranges, Citrons, Pamplemousses, Ananas, Salade, Céleri, Tomates, Oignons Espagnols, etc.

— CHEZ —

B. L. WESTER
117 RUE CASCADES
Téléphone 633

MAGNIFIQUE COLLIER DE PERLES SATIN

VALEUR \$15.00

GRATIS A NOS CLIENTES

Avec tout achat d'au moins 50 au comptant à notre magasin vous aurez une chance de gagner un magnifique collier de perles que vous pouvez voir à notre magasin.

PRENEZ LA BONNE HABITUDE D'ACHETER CHEZ

Mme GEO. FORAND
MODISTE DE CHAPEAUX
56 Ste-Anne, St-Hyacinthe

"S'IL arrive que votre Ford manque d'essence

Il va vous en coûter plus en perte de temps, de pétrole et d'argent qu'il ne vous en coûterait aujourd'hui d'être sage et d'installer un réservoir d'urgence

REMINGTON AUXILIARY
\$3.50

afin d'avoir, en cas de besoin, une réserve toute prête. Vous en aurez besoin pour monter les côtes longues et raides sur un réservoir "à moitié plein".

EN VENTE A VOTRE GARAGE ou chez le marchand d'accessoires ou écrivez à la

BEAVER AUTO NECESSITIES LIMITED
35 Blvd St-Laurent
Montréal

Cela paie d'employer LA PEINTURE 'RED SCHOOL HOUSE' MARTIN-SENOUR

Pour les Granges et les Dépendances elle n'a pas d'égal

Ecrivez au bureau-chef, Montréal, pour demander la brochure gratuite

"LE PEINTURAGE A LA MAISON RENDU FACILE"

EN VENTE CHEZ

S. Bourgeois & Cie, Inc.
ST-HYACINTHE.

NOTES LOCALES

Le programme des fêtes

Le programme des fêtes, à l'occasion du sacre de S. G. Mgr F. Z. Decelles, sera le suivant :

Mécredi : 7.30, cérémonie à la Cathédrale.

A) Entrée solennelle.
B) Adresses : Monsieur le chanoine L.-A. Sénécal présentera celle du clergé ; Monsieur le Sénateur C.-G. Dessaulles, celle des diocésains, et Monsieur R. Daigneault, secrétaire de l'Union Saint Joseph, en fera la lecture.

C) Bénédiction du S. Sacrement — chant par la chorale de la Cathédrale.

Jéudi : 9.30, consécration épiscopale. 12.30, banquet à l'Hôtel-Dieu.

A Montréal

A l'Oratoire Saint Joseph, Montréal, on a célébré dimanche dernier le troisième centenaire du patronage de Saint Joseph. S. G. Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, a chanté à cette occasion une messe solennelle. Il avait pour diacre d'honneur : M. le chanoine L.-A. Sénécal, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. M. l'abbé Coursois, de Saint-Jean d'Iberville, agissait comme sous diacre d'honneur.

Un train spécial

A l'occasion du sacre de S. G. Mgr F. Z. Decelles, évêque-élu de Saint-Hyacinthe, jéudi prochain, 22 mai, la direction des Chemins de Fer Nationaux mettra à la disposition du public voyageur un train spécial, qui partira de Montréal jéudi matin, à 7 heures 30, pour arriver à Saint-Hyacinthe à 8 heures 45.

Arrivés d'Espagne

Le Révérend Frère Albéric, supérieur général de la communauté des Frères du Sacré-Cœur, est arrivé à Saint-Hyacinthe depuis quelques jours, où il s'est retiré à la maison provinciale, rue Laframboise. Il est accompagné des RR. FF. Urceize, premier assistant du supérieur-général, et Théophile, ex-provincial de la province de Montréal. Ils sont partis le 1er mai de leur maison-mère, à Rentaria, Espagne. Leur séjour en Amérique, aux Etats-Unis ainsi qu'au Canada, durera trois mois environ. Le R. F. Albéric doit se rendre à Metuchen, près New York, où un juvénat de la communauté existe depuis quelques années. Ses compagnons visiteront les deux provinces de Montréal et d'Athabaska.

Feu M. l'abbé Ed. Lessard

A dix heures 15, mécredi soir, est décédé à Saint-Hyacinthe, à la Retraite Saint-Antoine, M. l'abbé Edmond Lessard, ancien curé de Saint-Ephrem d'Upton, (Bagot). Le défunt, âgé de 77 ans, était malade depuis longtemps et l'on s'attendait à sa fin prochaine. Les funérailles auront lieu samedi, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. M. l'abbé Lessard, naquit à Saint-Jude, comté de Saint-Hyacinthe, le 21 mai 1847, de Joseph Lessard, cultivateur, et de Marie Vandandaigue-Gadbois. Il fit ses études classiques et théologiques à Saint-Hyacinthe, et fut ordonné prêtre à Belœil, le 21 septembre 1873, par S. G. Mgr Charles Larocque. Il fut successivement vicaire à Ibterville, à Saint-Jude, à Sainte-Rosalie, à Saint-Pierre-de-Sorel, desservant à Saint-Denis-sur-Richelieu, professeur au collège classique de Sorel de 1876 à 1878, curé de Saint-Ignace de Stanbridge, enfin curé d'Upton de 1885 à 1917. M. l'abbé Lessard était retiré à Saint-Hyacinthe depuis 1917.

Noces d'argent sacerdotales

M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, fêtera ses nocés d'argent sacerdotales le 28 mai prochain. M. le chanoine Chartier a été ordonné prêtre le 28 mai 1899, à Sainte-Madeleine, par S. G. Mgr Maxime Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. M. le chanoine Chartier est très bien connu à Saint-Hyacinthe, où il a été pendant plusieurs années professeur au séminaire.

De retour

M. l'abbé Philippe Auger, professeur au séminaire de cette ville, qui vient de faire deux années d'études en Europe, à Paris et à Rome, est de retour au Canada. Il reprendra son professorat au séminaire, à l'autourne.

Le concert du 20

La Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe a inauguré la coutume, l'année dernière, de donner chaque année un grand concert public. Le succès remporté avec son premier concert a été plus qu'un encouragement, et la direction de la Société a décidé de continuer dans la bonne voie où elle s'est engagée. Elle annonce donc, pour le 20 mai, un nouveau concert, qui ne manquera pas d'avoir un bon succès. Le concert sera sous la direction de M. le professeur Léon Ringuette. Nous donnons ci-après le programme qui sera exécuté :

- 1—Marche "Maréchal Joffre" Léon Ringuette
- 2—Ouverture classique "Eugène Onézouine" Tschalkowsky
- 3—Sénéade du ballet "Les Millions d'Arlequin" Drigo
- 4—"Caprice héroïque" "Le Réveil du Lion" A. Kotsky
- 5—Symphonie "Nocturne et Mélodie" Hamnard arr. par L. Ringuette
- 6—Solo de violon "Thais" (Méditation) J. Massenet M. Ed. Chaussé
- 7—Solo de clarinette "Original Air Varié" D. Dagneliès M. V. Chaput
- 8—Duo de Violon et Clarinette "La Palma" C. de Gradier MM. E. Chaussé et V. Chaput
- 9—Trio Polka "Andante Cadence" Léon Ringuette MM. V. Chaput, M. David et E. St-Amant
- 10—Patrouille Hawaiian "Kilanea" C. Stewart
- 11—Opera Les Huguenots "Bénédiction des Poignards" Meyerbeer
- 12—Valse "La Vallée d'Ossau" Benoist
- 13—Ouverture "Raymond" O Canada A. Thomas

Tousignant-Girard

A Saint-Paul d'Abbotsford, la semaine dernière, a été béni le mariage de M. Léo Tousignant, fils de M. et Mme François Tousignant, de cette ville, à Mlle Stella Girard, fille de M. et Mme Louis-Georges Girard, de Saint-Paul d'Abbotsford. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Azarie Couillard-Després, curé de Saint-Paul. Un programme musical, préparé par M. et Mme Borduas pour la circonstance, fut exécuté. Après la cérémonie, le déjeuner fut servi chez le père de la mariée. On y remarquait entre autres personnes : M. et Mme François Tousignant, M. et Mme Louis-Georges Girard, Mlle L. Tousignant, M. Eugène Tousignant, avocat, de Montréal, M. Albert Tousignant, chirurgien-dentiste, de Montréal, M. et Mme Maillard, M. et Mme Henri Vermesch, M. Henri Rainville, d'Acton Vale, M. et Mme Borduas, MM. Conrad Césaire, Cyrien Vermesch, Mlle Adrienne Vermesch, Annette et Lorette Girard, M. Rouville, M. Paul-Emile Girard. Après le déjeuner, les mariés sont partis pour un voyage à Ottawa.

L'état de M. Meyer

Mardi, la nouvelle circulait que M. Léon Meyer, autrefois gérant de la Philharmonique, malade depuis de nombreux mois à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, était très bas et que sa mort n'était plus qu'une question d'heures. Au moment où nous allons sous presse, on nous apprend que l'état de M. Meyer s'est amélioré sensiblement.

Voyage des Philosophes

Le voyage annuel des philosophes du séminaire, au mont Saint-Hilaire, aura lieu cette année lundi prochain, 19 mai. Il y a au séminaire, en philosophie, 29 finissants. La Saint-Yves, fête des élèves de rhétorique, sera célébrée le 27 courant à l'endroit habituel, sur la propriété du séminaire.

Ils donnent \$600.

Le conseil local des Chevaliers de Colomb a souscrit une somme de \$600, qu'il a offerte en don à S. G. Mgr F. Z. Decelles, évêque-élu de Saint-Hyacinthe. Mécredi soir, M. Victor Sylvestre, grand-chevalier, accompagné de M. le chanoine L. A. Sénécal, curé de la cathédrale, et de M. Emile Solis, s'est rendu à l'évêché, où il a présenté à Sa Grandeur l'offrande des Chevaliers de Colomb.

Mgr Decelles, Grand-Aumônier

Ces jours derniers, les membres du Bureau Senior des Zouaves, se rendirent auprès de S. G. Mgr F. Z. Decelles. M. le Chevalier Richer, au nom de ses camarades, pria Sa Grandeur de bien vouloir faire honneur aux Zouaves en acceptant de devenir leur Grand-Aumônier. Monseigneur accepta de bonne grâce.

La fête de St-Prosper, patron des Zouaves, aura lieu cette année, dimanche, le 25 courant. Les Zouaves entendront la messe à dix heures dans la chapelle du Séminaire. Après la messe, défilé devant les reliques du soldat-martyr. Dans l'après-midi, à quatre heures, les Zouaves paraderont jusqu'à l'évêché, où ils présenteront les armes à S. G. Monseigneur F. Z. Decelles.

La Compagnie des Zouaves de la paroisse de l'Immaculée Conception de Montréal, sous le commandement du Capitaine J. N. Simard, (autrefois de St-Hyacinthe) a voulu être de cette fête.

L'organisation des Zouaves de St-Hyacinthe est maintenant la présente :

Grand-Aumônier : S. G. Mgr F. Z. Decelles.
Major Aumônier : M. l'abbé Edmour St-Pierre.

Bureau Senior :

Ex Président Général : E. H. Richer, Chevalier de Pie IX.
Président Général : L. F. Chartier, Chevalier de Pie IX.
Vice-Prés. Général : M. Samuel Casavant.

Directeurs : le Commandant V. L. Chartier, les ex-Commandants : Amédée Lucroix, Henri Lalumière, Albert Bélanger, Ferrier Chartier, Ludger Berthiaume, Eugène Chartier et M. Arthur Séguin.

Elat-Major :

Commandant : Victor Chartier.
1er Lieutenant : Emery Morin.
2ème " : Joseph Darveau.
Médecin-Major : Dr J. A. Breton.
Aide-Major : Dr Rod. Philie.
Officier des Brancardiers : Albert Cadieux.
Officier de Réserve : Capitaine J. E. Lambert.

Sous-Officiers :

Sergent-Porte-Drapeau : Adrien Gladu.
Sergent-Fourrier : Alexandre Hébert.
Sergent-Quartier-Maitre : Stanislas Sénécal.
Tambour-Major : Sergent R. Geoffrion.

1er sergent : Albert Frenière.
2ème " : Ephrem Beaudry.
3ème " : Philémon Frédéric.
4ème " : Lucien Lajoie.

Caporaux :

1er, Théogène Gauthier, 2ème, Arch. Bonnin, 3ème, Edgar Dubé, 4ème, Sylva Bernard.

Condoléances

A l'occasion du décès, survenu à Ottawa, de M. Henry Watters, maire de la capitale canadienne et trésorier-général de l'Association des Marchands-Détailants du Canada, M. J. B. E. Durocher, à titre de président de la section locale de l'Association, a envoyé un télégramme de sympathie à la famille du défunt.

La convention de juin

La section locale de l'Association des Marchands-Détailants, division de l'Est, est à faire ses préparatifs en vue de la prochaine grande convention de juin, qui aura lieu à Saint-Hyacinthe. La date officielle n'en est pas encore décidée définitivement. A un certain moment, il paraissait admis, bien que rien ne fut annoncé officiellement, que la convention aurait lieu les 16 et 17 juin, mais certaines circonstances ont empêché que ces dates fussent choisies, et la convention se trouve remise à plus tard. Une assemblée des Marchands-Détailants de cette ville aura lieu lundi prochain, où il paraît probable que les dernières décisions seront prises.

L'organisation terminée

L'organisation première de l'équipe locale de balle-aux-camps est maintenant terminée. Une dernière assemblée des amateurs a eu lieu au début de la semaine, où la direction de l'équipe a été confiée à MM. E. R. Spence, Emile Paquette et Jean Chicoine. L'ouverture de la saison de balle-aux-camps aura lieu le 25 mai, avec l'équipe de la Maison Aubé, de Montréal, comme adversaire. Cette partie sera donnée gratuitement.

Les touristes

Nous sommes à peine entrés dans la période de printemps que les touristes américains commencent à nous arriver. Au Grand Hôtel, cette semaine, se sont inscrits M. et Mme H. R. Smith, de Chicago, Ill., ainsi que leurs trois enfants. Les voyageurs ont fait le trajet de Chicago à Saint-Hyacinthe en automobile.

La prochaine...

A moins d'avis contraire, la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 21, troisième mécredi du mois.

Une construction nouveau genre

Le gouvernement provincial est à faire exécuter des travaux considérables à l'École d'Industrie Laitière de la province, à Saint-Hyacinthe. On est à construire une grange-étable moderne, sur la ferme de l'École. Cette construction, qui sera disposée selon les plans les plus modernes, est destinée à servir de modèle aux cultivateurs de cette région de la province. Elle est construite d'après le plan de constructions tout-sous-un-même-toit, et comprendra une grange-étable comme il est dit plus haut une annexe porcherie, une remise à fumier moderne, un caveau à légumes, deux silos, ainsi qu'une vaste chambre d'alimentation. La nouvelle bâtisse sera d'une capacité à abriter vingt vaches laitières, ainsi qu'une quinzaine de jeunes animaux d'élevage. La porcherie sera suffisamment grande pour 30 porcs.

La nouvelle bâtisse sera terminée vers le 15 juillet. Quelque huit hommes y travaillent actuellement. Les travaux sont sous la direction de M. Louis Philippe Roy, du ministère de l'Agriculture, Québec.

Au Patronage

Comme on pouvait s'y attendre justement, la partie de cartes de mardi soir, au Patronage de Saint-Vincent-de-Paul, au profit de l'institution, a remporté un excellent succès. Les amis de l'œuvre s'étaient pressés nombreux dans la grande salle et la soirée s'est passée des plus agréablement. La direction du Patronage remercie toutes les personnes qui, directement ou indirectement, ont contribué au succès de la soirée.

Balle-aux-camps

Au terrain de balle de La Providence, dimanche dernier, l'équipe du Club Clémentin a rencontré l'équipe Victoria, du quartier No 5. La victoire est restée à la première. Il n'y aura pas de partie de balle à La Providence pour quelque temps, pour cette raison qu'on est actuellement à réparer le terrain et y faire des améliorations notables.

Cour de circuit

La cour de circuit à Saint-Hyacinthe, terme de mai, s'est ouvert jéudi, le 15, sous la présidence du magistrat de district, M. Emile Marin. Les causes inscrites pour les 15 et 16 courant sont les suivantes :

Les deux causes de Phaneuf vs Dumaine ; Morin vs La Cité ; Aubin vs Longpré ; Cadorette vs Maloney ; Brian vs Pelland.

Collection des déchets

M. Henri Petit annonce au public de Saint-Hyacinthe qu'il mettra à sa disposition, dès le début de la semaine prochaine, un nouveau service de collection de déchets. Il passera chaque semaine dans les différents quartiers de la ville et fera le service gratuitement. Il passera dans le quartier I le lundi, dans le quartier 2 le mardi, dans le 3 le mécredi, dans le 4 le jéudi et dans le 5 le vendredi.

Beurre et fromage

A la Halle au Beurre et Fromage de Saint-Hyacinthe, samedi dernier, 10 mai, il s'est vendu 100 boîtes de beurre pasteurisé à 30 sous la livre, 200 boîtes de beurre ordinaire au prix de 29 sous la livre, et 100 livres de fromage au prix de 13½.

Concours de pêche

Les citoyens de Saint-Pie, dimanche dernier, ont organisé un concours de pêche, auquel prirent part 24 concurrents. Trois prix étaient à gagner, de \$3, \$2 et \$1. Le premier a été décerné à M. Rodolphe Couture pour la prise d'un brochet de 2 livres le second à M. H. Chaput, et le troisième à M. Adélaïde Ethier.

La scène du balcon

Il ne s'agit pas de la délicieuse scène, si goûtée des amateurs de vaudeville, où Roméo et Juliette échangeaient des tendresses et des baisers au clair plutôt obscur d'une lune complie. Ce qui est arrivé a été de nature à rapprocher les héros du drame nouveau, dont le dénouement se produira devant le tribunal.

Une action au montant de \$1,500, et d'un intérêt considérable pour tous les locataires, vient d'être instituée devant la cour Supérieure de ce district. Elle a pour base la chute d'un balcon, dans laquelle a été entraînée la demanderesse, Dame Joseph Pélouin, de cette ville. Dans sa procédure, la demanderesse allègue que, au cours du mois de mai 1923, pendant qu'elle plaçait du linge pour le faire sécher sur une corde, le balcon de son logis céda, et qu'elle fut précipitée dans le vide. Elle a été longtemps sous les soins des médecins, et elle souffre encore des suites de cette aventure. Elle poursuit donc en dommages son propriétaire, M. Jos. S. Dufresne, de la rue Bourdages. L'avocat de la demanderesse est Mre J.-B. Bousquet.

Succursale à Waterloo

Il est maintenant décidé que la fonderie F.-X. Bertrand Ltée, de Saint-Hyacinthe, ouvrira une succursale dans la ville de Waterloo. Les premiers travaux d'installation sont faits. La Compagnie a acheté l'établissement de l'ancienne fonderie Waterloo Iron Works, et une équipe d'hommes est à préparer les lieux pour recevoir la machinerie nécessaire. La population de Waterloo doit souscrire la somme de \$30,000.00 à la Cie Manufacturière F. X. Bertrand en obligations hypothécaires. Certains journaux, il y a quelques jours, ont lancé la rumeur que la nouvelle succursale de la Compagnie Bertrand devait être établie à Marieville et non à Waterloo. La nouvelle était fautive. M. G. H. Henshaw, jr., trésorier-général de la Compagnie Bertrand, l'a niée officiellement la semaine dernière, dans le Journal de Waterloo.

Nouveau trottoir

Les employés de la corporation municipale ont fait cette semaine un trottoir de 300 pieds de longueur, en ciment, sur la rue Tête, entre les rues Sainte-Hélène et Sainte-Cécile. Une dizaine d'hommes y travaillaient. Ce trottoir était partie du programme de travaux publics élaboré il y a deux ans.

A la Banque de Montréal

M. Firmin Foisy, d'Halifax, N. B., est arrivé dimanche dernier à la succursale locale de la Banque de Montréal, où il a pris le poste de caissier. M. Foisy, qui est originaire d'Ottawa, a fait partie précédemment du personnel de la Banque de Montréal à Hull, puis fait un stage de deux ans à Halifax.

Feu Mme Vve D. Bouchard

Lundi, à la cathédrale de cette ville, ont eu lieu les funérailles de Mme Vve Damien Bouchard, épouse en secondes noces de feu Damien Bouchard, et belle-mère de M. T. D. Bouchard, maire de la ville et député de St-Hyacinthe à la Législature de Québec. Mme Bouchard, née le 2 juin 1845, était âgée de 79 ans. Elle est décédée vendredi dernier, 9 mai, à la résidence de son gendre, M. Hervé Brault, 4 rue Morison. La défunte laisse une fille, Emma, épouse de M. Hervé Brault, restaurateur de cette ville, deux beaux fils, Téléphore Damien et Emile Bouchard de cette ville, une belle-fille, Mme Ernest Lalime, née Eva Bouchard, de Kenogami, trois sœurs, Mme Elzéar Brodeur, née Rosilda Landry, de cette ville ; Mee Georges Cloutier, de Attleboro, née Délija Landry et Mme Edouard Lafferrière, de Riverside, née Philomène Landry, et deux frères, M. Aimé Landry, de Pawtucket et Jacob Landry, de Riverside.

Le trottoir terminé

Le trottoir qui conduit à l'escalier donnant accès à la salle du conseil, à l'hôtel de ville, est maintenant terminé. Quelque huit hommes y ont travaillé au commencement de la semaine. Les travaux, petit à petit, s'exécutent autour du nouvel édifice municipal, et le jour ne paraît pas loin où ce sera la fin.

Les voleurs à St-Hyacinthe

Les voleurs ont fait des leurs à Saint-Hyacinthe, dans la nuit de jéudi à vendredi. Ils se sont introduits dans quatre endroits différents entrant chaque fois par l'arrière des établissements. Chez Boulay et Laroche, bouchers-épiciers, rue Cascades, ils ont volé dans le tiroir une cinquantaine de piastres en argent. Chez Albert Arpin, boucher, 35 Cascades, une somme de \$50 a aussi été prise. Les cambrioleurs ont encore pénétré dans les établissements de M. Lemay cordonnier, rue Cascades, et Victor Gervais, magasin de seconde main, mais n'y ont rien pris apparemment.

Un missionnaire d'Afrique

Le R.P. L. Barsalon, des Pères Blancs d'Afrique, missionnaire dans l'Ouganda, Afrique, depuis dix-neuf ans, vient d'arriver au Canada, et est actuellement de passage dans sa famille, à St-Jean-Baptiste de Rouville, à quelque vingt milles d'ici. Le Père Barsalon doit passer quelques mois de repos dans son pays. Il entra chez les Pères Blancs d'Afrique il y a quelque vingt ans, à la Maison-Carrée, en Algérie, et fut ordonné à Carthage, Tunisie. Il fit pendant un certain temps du ministère à Sainte-Anne-de-Jérusalem, en Palestine, puis partit en mission dans l'Ouganda, en 1907.

Pas de feu

Il n'y a pas eu d'appel pour incendie cette semaine.

Club Maskoutain

Les élections de l'exécutif du Club Maskoutain auront lieu le deuxième mardi de juin, à moins d'avis contraire.

Personnels

M. F.-X. Tétrault, de l'Assomption, autrefois de Saint-Hyacinthe, était en ville mécredi.
— M. Aristide Casavant, fils de M. Samuel Casavant, est de retour en cette ville après un séjour de plusieurs années au Texas et en Californie.
— M. et Mme Ulger Archambault, de cette ville, sont partis pour un voyage de quelques mois aux Etats-Unis. Ils visiteront Nashua, Woonsocket, Providence, Lowell, Boston, etc.
— Mlle Marie Paquin, de Sainte-Edwidge de Clifton, était de passage ces jours derniers à Saint-Hyacinthe, où elle a visité le R. F. Fulbert, son cousin, de l'Académie Girouard, la R. S. Favreau, de l'Hôtel-Dieu, et M. J.-B. Bélisle, professeur, de la rue Saint-Antoine.

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes :

Le 10.—Marie, François, Lucille, fille de Arthur Allard et de Laura Gaboury. Par. et mar., Ernest Harnois et Valérie Roche.
Le 13.—Joseph, Ovide, Jean-Paul, fils de Antonio Beauregard et de Florentine Savaria. Par. et mar., Ovide Guibault et Yvonne Savaria.
Le 14.—Marie, Albina, Yvonne, fille de Joseph Isabelle et de Marie-Rose Marsan. Par. et mar., Louis Isabelle et Albina Roy.

Mariages :

Le 12.—Donat Lachapelle à Béatrice Loiseau.
Le 12.—Eugène Brière à Aurore Dupré.
Le 12.—Elizabeth Landry, 79 ans, veuve de Damien Bouchard.
Le 15.—Aurélien Desrochers, 73 ans, épouse de Isaie Desrochers.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes :

Le 8.—Marie, Monique, fille d'Henri St-Jacques et de Marie Ostiguy. Par. et mar., Léon et Eliza St-Jacques, oncle et tante de l'enfant.
Le 12.—Joseph, Paul, Emile, fils de Albert Larivée et de Florentine Choquette. Par. et mar., Lacin Larivée et Berthe Larivée.
Le 11.—Marie-Thérèse-Imelda, 2 mois, fille de Albert Crépau et de Marie-Rose de Lima Champagne.

LE RHUMATISME EST DISPARU, DIT UN EMPLOYÉ D'UN HOTEL DE MONTREAL

F. A. Mongeau raconte comment il a repris ses forces après 8 ans de Rhumatisme.

F. A. Mongeau, un employé de nuit, très populaire à l'hôtel "Prince of Wales", 17 et 19 avenue McGill College, Montréal, Canada, fait servir son nom pour promouvoir la cause de Tanlac, le traitement dont il a si grandement bénéficié. "Après tout ce que Tanlac a fait pour moi", dit M. Mongeau, "je ressens comme un besoin de le louer devant tout le monde. Huit ans de rhumatisme musculaire m'avaient rendu presque infirme. J'en étais rendu à boiter et me servir d'une canne. Mes nerfs devinrent affectés, mon sommeil agité et je me sentais complètement hors de servi-

ce. "Six bouteilles de Tanlac que j'ai prises il y a huit mois, ont fait de moi un homme nouveau, et depuis je n'ai plus souffert de rhumatisme et ma santé est bonne. Mes nerfs sont solides comme un poinçon, je dors bien et me sens très bien. Si quelqu'un veut que je leur dise l'efficacité de Tanlac, qu'on me téléphone ici à l'hôtel."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac pour la constipation faites et recommandées par les fabricants de Tanlac.

gélique, libre du tracis absorbant des "affaires" qui intéressent uniquement la vie terrestre, soit avant tout préoccupé des intérêts supérieurs de Dieu, de l'Eglise et des âmes à sauver. Attiré par la grâce, appelé au service de Jésus, le vrai disciple fidèle à sa vocation, l'accepte et la suit avec courage, s'y livre et s'y applique avec un détachement total, et y persévère avec une constance inébranlable; imitant le bon laboureur, tenant les yeux fixés sur son sillon, sans se laisser jamais distraire ni arrêter par aucune sollicitation étrangère à son oeuvre.

A. B. C.

Nos paroisses

MARIEVILLE

XX

Le village de Sainte-Marie devient chef-lieu du comté de Rouville. — Son incorporation sous le nom de Marieville. — Fondation de l'Hôpital. 1855-1863.

Le collège et le couvent, récemment fondés à Sainte-Marie, avaient donné de l'importance au village; on y accourait maintenant plus que jamais de toutes les paroisses environnantes, il était devenu un centre.

Aussi, quand fut sanctionné en 1855 l'acte des municipalités du Bas-Canada, eut-il la prétention d'être choisi comme le chef-lieu du comté de Rouville. Mais le privilège lui fut chaudement contesté par l'autre village non moins considérable de Saint-Césaire.

Ce fut entre les deux rivaux une lutte de 3 ans, et le sort n'en fut scellé qu'après six séances des plus orageuses.

A la cinquième, les maires de l'est et de l'ouest siégeaient séparément, ceux-ci dans la salle, ceux-là à sa porte en plein air; c'était sûrement le meilleur moyen de ne point s'entendre.

A la sixième, le 22 août 1857, on avait forcé ceux de l'est à entrer avec ceux de l'ouest et, sans autre participation que leur présence involontaire, il fut résolu que le chef-lieu en question serait Sainte-Marie,

endroit où l'on délibérait dans le moment.

C'était un des nombreux tours de passe-passe, que l'on avait pris plaisir à se jouer, mutuellement au cours de ces trop longues procédures. Les opposants, plus mécontents que jamais, intentèrent aussitôt un procès aux deux principaux intrigués pour falsification de pièces; mais la poursuite fut déboutée, le 3 avril 1858, et le calme ne tarda guère à se rétablir.

Sûr d'avance de cette issue, on ne l'avait pas attendue pour commencer à construire l'édifice, nécessaire tant aux séances du conseil de comté qu'aux sessions de la cour de circuit et à la tenue du bureau d'enregistrement; il était déjà terminé, le 12 octobre 1858.

A la suite de tout ce progrès, il s'imposait que le village fût séparé du reste de la paroisse pour se développer; ce fut accompli sans retard par proclamation du 22 mai 1858.

La nouvelle municipalité recevait ce jour-là le joli nom de Marieville, qui aussitôt s'étendit à toute la paroisse dans le langage populaire.

C'est le curé, qui avait été la cheville ouvrière de cet avancement si notable, en pourvoyant avec tant de sollicitude à l'instruction de ses enfants, garçons et filles; ne semblait-il pas avoir assez fait?

Et pourtant non; aux yeux du zélé pasteur, il manquait encore là un asile pour les déshérités de la fortune, les vieillards et les orphelins.

Mais était-ce bien à lui de combler cette lacune; ne s'en était-il pas jeté suffisamment sur les épaules?

Dans son opinion ce n'était pas à un autre d'accomplir ce travail, et il n'eût de repos que ce ne fut exécuté.

Il avait dans sa paroisse, au manoir de la Rivière-des-Hurons, la famille seigneuriale de l'endroit.

C'est elle qu'il détermina à se mettre en tête de l'entreprise.

La seigneuresse, Marguerite d'Estimauville, épouse du juge Jean-Roch Rolland, personne éminemment charitable, fut vite gagnée à une si belle cause; au commencement de 1860, son mari lui promet-

"Il est Différent"
voilà ce que l'on dit du

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, — quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, — quand votre sommeil est agité, — quand vous avez des douleurs dans le corps, — quand vous vous sentez fatigué, etc.

Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement du laboratoire de

DR. PETER FAHREY & SONS CO.
Chicago, Illinois
2501 Washington Blvd.
(Déposé libre de tous droits au Canada.)

LE SAINT EVANGILE

Trois disciples nouveaux pour Jésus Mt. VIII—Luc IX

"Maître, dit un Scribe en s'avançant vers Jésus, je vous suivrai partout où vous irez.—Les renards ont leurs tanières, lui répartit Jésus, et les oiseaux du ciel ont leurs nids; quand au Fils de l'Homme, il n'a pas où reposer sa tête.— Il dit à un autre qui était de ses disciples: Suis-moi!—Seigneur, répondit le disciple, permettez-moi d'aller ensevelir mon père.—Laisse les morts ensevelir leurs morts. Pour toi, va annoncer le Royaume de Dieu.—Maître, dit un troisième, je vous suivrai; mais donnez-moi le temps de régler les affaires de ma maison.—Quiconque, lui répondit Jésus, regarde en arrière, ne peut venir à la charrie, n'est pas apte au Royaume de Dieu."

Au cours de ses missions apostoliques, Jésus semait à pleines mains les grâces de vocation: plusieurs jeunes gens au cœur bon et à l'esprit droit, se sentaient éclairés par les leçons du Maître divin, charmés par la bonté de ses procédés, et attirés à lui, pour partager l'honneur de travailler à ses côtés, à l'établissement de ce Royaume mystérieux qu'il annonçait. Plusieurs favorisés d'une première grâce de vocation, auraient voulu s'adjoindre au petit groupe des premiers disciples, s'attacher à la séduisante personne du Prophète, le suivre partout, et mettre toute leur activité au service de son oeuvre restauratrice. Mais pour suivre effectivement leur vocation, pour correspondre activement à cette grâce prévenante, et coopérer à la rendre efficace, il y avait des sacrifices à faire, du renoncement à pratiquer, de l'abnégation à manifester: pour s'attacher à Jésus, il

leur eût fallu embrasser généreusement la pauvreté volontaire, quitter leur famille, et renoncer aux préoccupations embarrassantes des affaires temporelles. Le Maître ne pouvait donc pas laisser ces âmes de bonne foi dans l'illusion à ce sujet: il fallait les instruire des conditions, plutôt pénibles pour la nature, mais indispensables pourtant, sans lesquelles on ne serait pas apte à travailler au Royaume de Dieu. Et c'est ce que nous voyons le Sauveur accomplir ici, au risque de refroidir un peu l'enthousiasme initial de ces nouveaux croyants.

Qu'on ne l'oublie donc pas: ni ceux qui se croient appelés au ministère apostolique, dans le clergé séculier ou dans le clergé religieux; ni ceux qui, parents et amis, et fidèles en général, n'aspirent point à cet honneur, mais bénéficient des travaux évangéliques—qu'on n'oublie donc pas que pour travailler efficacement à l'établissement, comme à l'affermissement et à l'expansion du Royaume de Dieu dans les âmes, il est nécessaire d'y être appelé de Dieu, choisi par l'Eglise, et agréé par Jésus-Christ, au nom de qui seul procèdent les supérieurs ecclésiastiques, dans le choix des ouvriers apostoliques.—Qu'on sache bien, en outre, que pour s'acquitter pleinement des grands devoirs de l'apostolat, il faut se résigner à n'avoir pas, comme le divin Maître, "où reposer sa tête"—c'est-à-dire, à se voir privé du bien-être et des commodités diverses, que la bonne Providence ne refuse pas aux simples fidèles. Il faut encore surnaturaliser les liens et les affections légitimes de la famille, et réserver pour les membres de la grande famille de Dieu, les âmes, le meilleur de ce que peut contenir un cœur—de dévouement et de bienveillance. Enfin, il est nécessaire que l'ouvrier évan-

taient également son concours.

Tel qu'entendu, dès janvier, quand le curé passa en visite de paroisse avec les trois marguilliers, les deux châtellains firent leur proposition.

La famille donnerait pour un hospice, près de l'église, d'abord une somme totale de 24,000 francs (\$4,800), puis mille francs (\$200) chaque année pendant 24 ans.

Il n'était pas facile d'être plus généreux, vu l'état de fortune des donateurs et leurs charges.

Les marguilliers, touchés de tant de libéralité, s'engageant sur le champ à favoriser la fondation de leur mieux.

Mais la somme offerte était encore loin d'être suffisante.

Voilà pourquoi l'heureux promoteur se hâta, après ce point de départ, d'en conférer avec son frère, le curé de Saint-Pie, à qui il fit contribuer du premier coup 550 louis (\$2,200).

L'évêque autorisa alors la fondation, le 18 décembre de la même année.

C'est à ce moment que l'infatigable bâtisseur songea à faire de son refuge des misères humaines un hôpital de comté.

Rien effectivement ne lui aurait mieux assuré une existence aisée.

Il s'en ouvre donc aux confrères intéressés, mais il échoue.

Rebuté, il se rabat sur ses paroissiens et...sur ses propres ressources.

Le 30 juin 1862, avec l'aide de la fabrique, il achète d'abord un terrain de 300 par 260 pieds pour \$400.

Et, au cours de l'hiver ayant charroyé sur les lieux une bonne partie des matériaux, il est prêt à construire dès le printemps.

Le 1 juillet, Mgr J. Larocque, à la clôture de la visite pastorale, en bénit la pierre angulaire.

Puis les travaux avancèrent assez rapidement pour que l'hospice fût terminé, le 1 octobre 1863.

Ce jour-là, les Soeurs Grises de la maison-mère de Saint-Hyacinthe en prenaient possession et, le lendemain, c'était triple fête pour son inauguration.

Après une grand'messe des plus solennelles à l'église paroissiale, on lui baptisait d'abord une cloche de 170 livres don de la paroisse, on lui bénissait ensuite une grande statue de Notre-Dame des Sept-Douleurs, et enfin on se mettait en procession pour aller bénir l'hospice lui-même.

La paroisse entière assistait aux cérémonies, ainsi qu'un nombreux clergé.

Ce soir-là, le curé jubilait; à l'avenir il n'aurait plus qu'à faire croire sous la rosée du Ciel ses oeuvres désormais au complet, comme si cela n'était plus rien pour lui, maintenant que toutes étaient debout.

Paul de Lisieux.

VISITEZ LES MONTAGNES ROCHEUSES
en vous rendant à la côte du Pacifique

Traversez cette magnifique région sur un train du Pacifique Canadien, dans un wagon-observatoire découvert. "Cinquante Suisses en une seule." Plus de 500 milles à travers une véritable féerie alpine. Arrêts à volonté à Banff, Lac Louise, Field, (pour le lac Émeraude et la vallée Yoho) Glacier, Siamous, Vancouver et Victoria. A Vancouver, communications directes avec tous les points de la côte, avec l'Alaska, Hawaii, l'Orient et l'Australie.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux ci

PACIFIQUE CANADIEN
Renseignements
chez J. E. MORIN,
23 1/2 LAFRANÇOISE

Banff

Palais de Justice Hôtel de Ville

la Rue Wellington—vue vers le Sud

Sherbrooke

"La Reine des Cantons de l'Est."

Distance de
- Montréal - 101 milles
- Québec - 122 milles

—occupe le quatrième rang des villes de la province de Québec, avec plus de 24,000 habitants.
—est située sur les rivières St-François et Magog, possède 23 grandes industries manufacturières — coton, laine, caoutchouc, métal, bijouterie et soie — qui emploient des milliers d'ouvriers.
—a un collège classique, un couvent, une école supérieure et nombre d'écoles élémentaires.
—a 26,820 chevaux-vapeur hydrauliques à ses portes; tramways à l'électricité, lumière électrique et gaz.

Les compensations entre banques, en 1923, furent de \$43,320,228. La propriété imposable dépasse \$25,000,000, répartie entre plus de 7,000 contribuables.

Deservie par quatre chemins de fer — dont deux transcontinentaux. Une ville où la DOW OLD STOCK ALE jouit de la faveur de tous.

Dow

Old Stock Ale

Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité

La Qualité prime tout

Telle a été notre règle de conduite à l'égard du

THE "SALADA"

H499F

Des millions de gens le préfèrent. La qualité ne varie jamais—Essayez-le dès aujourd'hui.



SOUVENIRS DU PASSE

Extraits de vieux Nos du Courrier de St-Hyacinthe

ORDINATION

Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe a conféré dimanche dernier, 24 courant, dans l'église de Sorel, les Ordres-Moindres à MM. F. Tarte et A. St-Louis de ce Diocèse et la Tonsure à M. C. Bernard, de ce Diocèse, et à M. Alf. Désaulniers du diocèse des Trois-Rivières.

(30 novembre 1872)

TRISTE ACCIDENT

H. R. Blanchard, coroner de ce District, a tenu le 4 décembre courant, à St-Damase, une enquête sur le corps de Louis Casavant âgé de 45 ans, trouvé mort dans le chemin de ligne qui monte au rang L'Espérance paroisse St-Damase.

L'appert, d'après les témoignages entendus, que le défunt aurait laissé son domicile mardi matin avec sa voiture attelée de deux chevaux et chargée de vingt minots de blé, pour aller les faire moulin au moulin de St-Pie. Qu'il aurait été vu passant le rang L'Espérance vers les huit heures du soir revenant du côté de son domicile; que son corps aurait été trouvé vers les six heures du matin le 4 décembre courant sous sa charge dans un fossé, la voiture avait été renversée sur lui, les chevaux n'avaient pas pu retirer la charge.— Le verdict du juré a été: "Que le dé-

funt est mort accidentellement asphyxié par la pesanteur de la charge sous laquelle il a été trouvé."

(7 décembre 1872)

DECES

A St-Valérie de Milton, chez son fils, le Rév. M. Guy, curé de la paroisse, le 25 décembre, Sieur Olivier Guy, ci devant de St-Aimé, à l'âge avancé de 82 ans et 6 mois.

(31 décembre 1872)

LE CONSEIL

C'est mardi qu'ont eu lieu les élections des conseillers dans notre ville. Trois ont eu l'avantage de ne pas subir de contestation: M. Joseph Larivière, dans le quartier No 4, A. S. Maynard, réélu dans le quartier No 2 et Louis Gaboury dans le quartier No 1. Un grand nombre seront sans doute surpris, comme nous l'avons été nous-mêmes, de ne pas voir le nom de M. J. Roy pour ce quartier. M. Roy n'avait accepté parait-il, que dans le cas où une personne étrangère au quartier serait venue y faire la lutte, mais M. Gaboury venant sur les rangs, M. Roy se trouva alors dégagé de sa promesse et se retira.

Nous regrettons beaucoup cette décision d'un conseiller qui a rendu de nombreux services à la ville: services que les contribuables du quartier No 1 ont su apprécier puisqu'ils sont

allés à quatre ou cinq reprises le solliciter de continuer d'être leur représentant au conseil.

Dans le quartier No 3, il y eut lutte et lutte très vive. Les candidats étaient MM. L. Langelier, conseiller sortant de charge et Léonard Beaudry. Celui-ci l'emporta par une majorité de 8 sur son adversaire. A la fin de la journée, il se passa des scènes regrettables. Quelques personnes oublièrent que les gros mots et les coups de poing sont toujours de pauvres arguments pour prouver qu'on a raison. Espérons que ces animosités n'aurent qu'un jour et qu'il ne se conservera de haine contre personne.

(9 janvier 1873)

MARIAGE

A St-Guilherme, le 7 du courant, par le Rév. Messire Leclerc, vicaire du lieu, Joseph Upton Dumaine, cultivateur, à Dlle Philomène Boucher, fille de Jean Marie Boucher, tous deux de St-Guilanne.

(11 janvier 1873)

H. R. Blanchard, coroner de ce District a tenu à St-Pie, le 13 janvier courant, une enquête sur le corps de Michel Normandin, père, âgé de 69 ans, mort subitement la veille.

Verdict du juré: "Mort d'un rhumatisme dans l'estomac."

(13 janvier 1873)

WRIGLEYS

après chaque repas

Nettoie la bouche et les dents et aide la digestion. Soulage la sensation de lourdeur après un repas abondant et chasse l'acidité de la bouche. Sa saveur subsiste et satisfait au désir que l'on a pour les friandises.

La Gomme Wrigley offre double valeur: elle procure du plaisir et est avantageuse.

Cachetée dans une enveloppe hygiénique.



Sa saveur dure

LA PRÉVOYANCE

189, RUE ST-JACQUES MONTREAL

Tel: Main 4310-4311-4312-4313

ASSURANCES

INCENDIE, AUTOMOBILE, RESPONSABILITE, VIE, ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, VOL, GARANTIE, CAUTIONNEMENT.

(Etablie en 1905)

MARIAGE

A St-Théodore d'Acton, le 14 du courant, par le Rév. Messire J. Guilbert, vicaire du lieu, M. F. Moulin, cordonnier, fils de M. Felin, cordonnier de Drummondville, à Dlle Rosalie Decelles, fille de M. Joseph Decelles cultivateur de St-Théodore d'Acton.

(18 janvier 1873)

DECES

A Laprésentation, le 20 du courant à la résidence de J. B. Michon, Eer, M. Joseph Ganvin, vieux célibataire, à l'âge avancé de 85 ans.

A St-Valérie de Milton, le 17 janvier courant, après 6 mois de cruelle maladie à l'âge de 19 ans, Marguerite Guertin épouse de Josué Touchette. Elle laisse pour la regretter un époux et un grand nombre de parents et d'amis.

(23 janvier 1873)

RECENSEMENT

Nous devons à l'obligeance de M. le G. V. Moreau, les chiffres suivants, faisant connaître le mouvement de la population de la ville et de la paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur, pendant l'année 1872.

Baptêmes 203, Sépultures 178, Mariages, 47.

En 1871, ce mouvement avait été comme suit:

Baptêmes 181, Sépultures 141, Mariages, 32

(25 janvier 1873)

PROFESSION RELIGIEUSE

Jedi dernier, 23 courant, M. le G. V. Raymond a reçu dans l'Eglise de l'Hôtel-Dieu de cette ville, la profession religieuse des Rvdes Sœurs Marie Sophie Phaneuf et Marie Vitaline Préfontaine, toutes deux de St-Césaire. Avant la cérémonie de la profession, les deux postulantes Marie-Rosalie Tanguay, de Ste-Rosalie, et Emma O'Donoghue, de Montréal, avaient reçu l'Habit de l'Institut des mains du Rév. M. Dupuy, curé de St-Sébastien.

(25 janvier 1873)

ORDINATION

Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe a conféré dimanche dernier, dans la chapelle du Collège de Monnoir, l'Ordre Sacré de la Prêtrise à M. Ferdinand Lussier.

(1 février 1873)



Il est à proximité de chaque client

Un bon manufacturier d'une petite ville s'aperçut qu'il perdait souvent les renouvellements de commandes de ses clients éloignés parce qu'il n'avait personne sur les lieux pour les prendre. Il envoya la carte suivante à ses clients:—

Messieurs Jean & Cie, de Belleville, sont autorisés à téléphoner leurs commandes à la Cie Blane Ltée, Bonneville, et à déduire les frais de téléphone de notre facture suivante. Demandez Bonneville 156. Notre service téléphonique est organisé pour vous donner aussi bon service que si vous étiez à deux pas de notre bureau. (Signé) L. B. Blane.

Il dit que le moyen est excellent. Essayez-le.



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Modifications dans le service des trains de passagers HEURE SOLAIRE

Commencant dimanche le 18 mai le service d'été des trains suburbains entre St-Hyacinthe et Montréal sera en opération. Des changements importants seront aussi faits dans l'horaire de plusieurs autres trains venant ou partant de St-Hyacinthe. Ces changements sont ainsi:

St-Hyacinthe-Montréal Train No. 33, tous les jours pour Montréal, laissera St-Hyacinthe à 5.06 a.m. au lieu de 5.57 a.m.

Train No. 15, tous les jours laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 5.48 a.m. au lieu de 6.18 a.m.

Train No. 37, excepté le dimanche laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 6.13 a.m. au lieu de 7.13 a.m.

Train No. 41, de Nicolet, excepté le dimanche laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.23 a.m. au lieu de 9.43 a.m. arrivant à Montréal à 8.45 a.m.

Train No. 23 laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 1.15 p.m. exceptés samedi et dimanche au lieu de 2.45 p.m. dimanche excepté.

Train No. 45 pour Montréal à 5.00 p.m. passera tous les jours au lieu de tous les jours dimanche excepté comme à présent.

Train No. 145 pour Montréal à 8.25 p.m. le dimanche seulement est retranché.

Train No. 39, le dimanche seulement laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.30 p.m. au lieu de 7.55 p.m.

Train No. 14 excepté dimanche laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 10.34 a.m. au lieu de 10.40 a.m.

Train No. 17 tous les jours laissera St-Hyacinthe à 5.20 p.m. au lieu de 5.22 p.m., arrivant à Montréal à 6.50 p.m.

Train No. 43, un train nouveau laissera St-Hyacinthe à 5.57 p.m. tous les jours et arrivera à Montréal à 7.20 p.m.

Prenant effet samedi le 24 mai laissera St-Hyacinthe pour Montréal le samedi seulement à 3.50 p.m. arrivant à Montréal à 5.05 p.m. Montréal-St-Hyacinthe à Richmond-Portland

Train No. 16, tous les jours pour Portland quittera St-Hyacinthe à 10.25 a.m. au lieu de 9.50 a.m.

Train No. 44 nouveau train local laissera St-Hyacinthe pour Richmond à 9.37 a.m.

Train No. 24 tous les jours laissera Montréal à 11.10 a.m. au lieu de 12.10 p.m. et arrivera à St-Hyacinthe à 12.30 p.m.

Train No. 12 excepté le dimanche pour Island Pond laissera St-Hyacinthe à 5.15 p.m. au lieu de 5.35 p.m.

Train No. 46 pour Québec, tous les jours laissera St-Hyacinthe à 6.03 p.m. au lieu de 5.48 p.m.

Train No. 38 laissera Montréal à 4.20 p.m. tous les jours exceptés le samedi et le dimanche au lieu de 6.10 p.m. tous les jours dimanche excepté et arrivera à St-Hyacinthe à 5.45 p.m.

Train No. 42 excepté le dimanche partira de Montréal à 5.10 p.m. au lieu de 5.20 p.m. et arrivera à St-Hyacinthe à 6.35 p.m.

Train No. 14 tous les jours pour Portland laissera St-Hyacinthe à 10.12 p.m. au lieu de 9.18 p.m.

Entrant en vigueur le 24 mai un nouveau train quittera Montréal le samedi seulement à 12.15 p.m. et arrivera à St-Hyacinthe à 2.05 p.m.

Il n'y a aucun changement pour les autres trains qui ne sont pas contenus dans cette liste.

Pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à E.O. PICARD, J.P. LAZURE, agent pour la ville chef de gare 35 Laframboise Tél. No. 85

Quebec Montreal & Southern

HORAIRE

Train No. 58, départ de Sorel à 1.20 p.m., St-Hyacinthe 4 hrs p.m., Berthelot Jet 5.50 hrs p.m., arrive à Noyan Jet à 7 heures p.m.

Train No. 60, (Autobus) départ de Sorel à 8.25 hrs a.m., arrive à St-Hyacinthe à 10.10 a.m.

Train No. 59, départ de Noyan Jet à 5 hrs a.m., Berthelot Jet, 7 hrs a.m., St-Hyacinthe 9 hrs a.m., arrive à Sorel à 11.05 hrs a.m.

Train No. 61 (autobus) départ de St-Hyacinthe 5.35 p.m., arrive à Sorel à 7.22 p.m.

Train No. 2, départ de Montréal à 9.25 a.m. arrive à Sorel à midi, pour se raccorder avec le train No. 58.

De nouveaux raccourcissements seront ceux des trains Nos. 61 et 4 et rencontrant à Bellevue Jet, à 7.10 p.m.

Tous les trains sont quotidiens, le dimanche excepté.

A.L. CURRIE, Surintendant, N.J. FERGUSON, Agent Général des Passagers, L.J. BOURBEAU, Agent, St-Hyacinthe

Dr G.-E. Milette

CHIRURGIEN De l'Hopital Français. SPECIALISTE des Maladies de la Femme 525 RUE ST-DENIS, MONTREAL. Consultations à St-Hyacinthe - LE SAMEDI, DE DIX HEURES A MIDI - 98, R. LAPOSTOLLE

MORIN & MORIN

NOTAIRES 159 RUE GIROUARD, ST-HYACINTHE, P. Q. René Morin Henri Morin Syndic Autorisé

Dr J. O. POULIOT

CHIRURGIEN-DENTISTE Ouvert le soir les lundis, mercredis et vendredis. Tél. 682 3, RUE DU PALAIS En face du Parc. ST-HYACINTHE, P. Q.

DOCTEUR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. CONSULTATIONS: 1 Hr. à 4 Hrs. 255, rue Sherbrooke Est, Montréal — Tel. Est 5684 —

Téléphone 235 254 Cascades

J. A. R. Séguin

PLOMBIER COUVREUR ET POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE Ancienne place H. Lorange. UNE VISITE EST RESPECTUEUSE MENT SOLICITEE.

Téléphone Bell 486

Ed. Bernier & Cie,

PLOMBIERS POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR 51 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél. Bell 517 15 rue Larocque

L. P. FONTAIN

Entrepreneur-Plombier Couvertures, appareils de chauffage Système à l'Electricité. Plomberie et Réparations de toute sorte

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis \$2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ VOS BILLETS CHEZ

J. E. MORIN,

Tél. 70 AGENT 23 1/2, RUE LAFRAMBOISE

P. S. — Privilège de voyager par le Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande, M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera du transfert, etc.

Faites le bonheur de vos enfants

Tous les enfants qui n'ont pas de bicyclette ont envie d'en avoir une.

Si votre fils, n'en a pas, il doit être bien malheureux quand il voit partir ses camarades pour un pique-nique, une partie de ballon ou une excursion avec les Boy Scouts.

Une promenade en bécane lui ferait beaucoup plus de bien que de flâner dans les rues.

Le cyclisme est le plus sain de tous les sports et le meilleur des exercices. Le plaisir et les bienfaits que votre fils recevra en faisant de la bicyclette avec les Boy Scouts ou les autres organisations qui ont pour but de développer la jeunesse Canadienne vous rembourseront au centuple du prix modique d'une Bicyclette C.C.M.

Imaginez-vous la joie de votre fils ce soir si vous lui disiez que vous allez lui acheter une bicyclette. Quand vous le conduirez chez l'agent de C.C.M. pour choisir sa machine, il sera heureux comme un roi.

Chaque Bicyclette C.C.M. est d'une solidité à toute épreuve. Elle résiste aux plus durs usages qu'un

enfant peut lui faire subir. Les cadres en tubes anglais sans joints sont des merveilles de force. Les coussinets sont d'une précision et d'une dureté incomparables. Les jantes sont en bois d'érable d'une durée exceptionnelle. Le nickel et l'émail protègent les parties en métal contre la rouille.

Les modèles pour fillettes et garçons, comme ceux des adultes, sont équipés avec le fameux Pédalier Triplex qui rend le roulement si doux, et avec le Frein Hercules C.C.M. qui fonctionne à roue libre et vous arrête instantanément.

Il y a un modèle pour votre fils, quel que soit son âge—y compris le modèle à Barre Courbée, qu'on peut ajuster selon sa croissance, et un superbe modèle de Sport pour les garçons ou fillettes d'un âge un peu plus avancé. Il y a également de jolis modèles pour les fillettes. Les C.C.M. coûtent de \$15 à \$20 de moins que les plus hauts prix. Une valeur d'une Grosse Piastre pour chaque Piastre de leur prix d'achat.

Conduisez votre garçonnet ou votre fillette chez l'agent de C.C.M. Donnez-leur une bicyclette maintenant et procurez-leur du plaisir pendant une longue saison. Vous pouvez faire des versements faciles si vous le désirez.



Bicyclettes C.C.M.

RED BIRD—MASSEY—PERFECT CLEVELAND—COLUMBIA

Canada Cycle & Motor Company, Limited Montreal, Toronto, WESTON, Ont., Winnipeg, Vancouver

Aussi Joycycles C.C.M. Les bons tricycles qui roulent bien

F252

PETITES ANNONCES

\$100 PAR SEMAINE. HOMMES INDUSTRIELS, AMBITEUX et avec petit capital demandé. Vous pouvez faire le montant mentionné ou plus en vendant les Produits de Qualité Rawleigh directs aux consommateurs. Quelques bonnes localités de Villes ou de Campagnes sont maintenant offertes. Nous vous enseignons et nous vous aidons à faire de grosses affaires et à faire plus d'argent. Donnez âge, occupation, références. W. T. Rawleigh Co., Ltd Dept. C.N. 8513, Montréal Qué.

RADIATEURS D'AUTOMOBILE réparés, rebâtis, et aits sur commande. Avons toujours en stock, "Cores" (Honeycomb) pour toutes marques d'auto trucks ou tracteurs. Radiateurs "Honeycomb" pour Ford "garantis" \$16. Autres prix en comparaison. Livraison immédiate. Toute ouvrage garantie, fait par des experts 15 ans d'expérience. Envoyez vos radiateurs par express à P.T. MITTON, 1106 rue Clarke, Montréal, P.Q.

A LOUER—Boutique de forge à Rock Forest, avec outillage et maison privée. Seule boutique dans l'endroit, à 6 milles de Sherbrooke. S'adresser à J. P., 65 rue Cascades, St-Hyacinthe.

A LOUER—Deux chambres pour personnes tranquilles. Prix raisonnables. S'adresser 219 1/2 rue Cascades, au-dessus Pharmacie St-Onge.

A VENDRE—Auto Runabout Maxwell, garage et rueber. S'adresser à Utric Lavallée, Village Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe. Tél. 16.

ON DEMANDE—Des plombiers et des ferblantiers. Ouvrage à l'année pour des hommes d'expérience. S'adresser à H. Létourneau, 265 Cascades, Tél. 463.

A VENDRE OU A LOUER
Magnifique propriété, 2 logements modernes et un sous-bassement habitable, situé sur vaste terrain, comprenant garage, écurie, jardin, bosquet, etc. Endroit idéal pour jouir de la tranquillité et du grand air, tout en étant à proximité de la gare, des écoles et du centre de la ville. Conditions faciles. S'adresser à Wilfrid Girouard, Tél. 402.

A VENDRE—Bonne maison de deux logis, No. 39 rue Girouard. Tout près de la manufacture Casavant Frères. Prix \$2500,00 S'adresser à l'abbé E. Lagacé, St-Hugues.

PROPRIETE A VENDRE OU A LOUER
Ancienne propriété de M. J.-Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. 12 arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. Vaillancourt, 92 rue Beaudry, Montréal, Tél. Est 4568.

TRADUCTION FRANÇAISE, et anglaise. Nous sommes prêts à faire toute traduction du français à l'anglais, ou de l'anglais au français, pour annonces de toutes sortes, catalogues, circulaires, etc. Travail soigné, satisfaction garantie. S'adresser à casier 13, le *Courrier*.

A VENDRE—Piano presque neuf. Conditions avantageuses. S'adresser au No. 80 rue Cascades.

MACHINE A SABLER—M'étant dernièrement procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter, de bien vouloir me les confier, leur assurant d'avance une entière satisfaction. E.A. GENDRON, 244 rue Cascades

A LOUER—Logis de quatre, cinq et six appartements situés sur les rues Cascades et St-Dominique. S'adresser au No. 28 rue Bourdages.

A LOUER

Rue Girouard No. 206—Logement de 8 appartements et 2 grands passages, chambre de bain, moderne, au prix de \$30,00 par mois.
Rue Ste-Anne No. 88—8 appartements et 2 grands passages, avec chambre de bain, au prix de \$25,00 par mois.
Rue Bourdages No. 88—4 appartements au troisième étage, au prix de \$9,00 par mois.
Rue Lafontaine No. 71—4 appartements dans le bas, au prix de \$9,00 par mois.
Rue Notre-Dame No. 53—5 appartements, et grand jardin, au prix de \$11,00 par mois.
S'adresser à EUG. BENOIT, 90 rue Sainte-Anne 2ème plancher

Agent de la Ford

C'est M. René Ducharme, 14 rue Laframboise, qui est maintenant le représentant de l'automobile FORD pour Saint-Hyacinthe et la région. Il a en main et tiendra toujours à la disposition du public des voitures Touring, Sedan Fordor, Sedan Tudor, des Coupés et des Camions (Trucks).

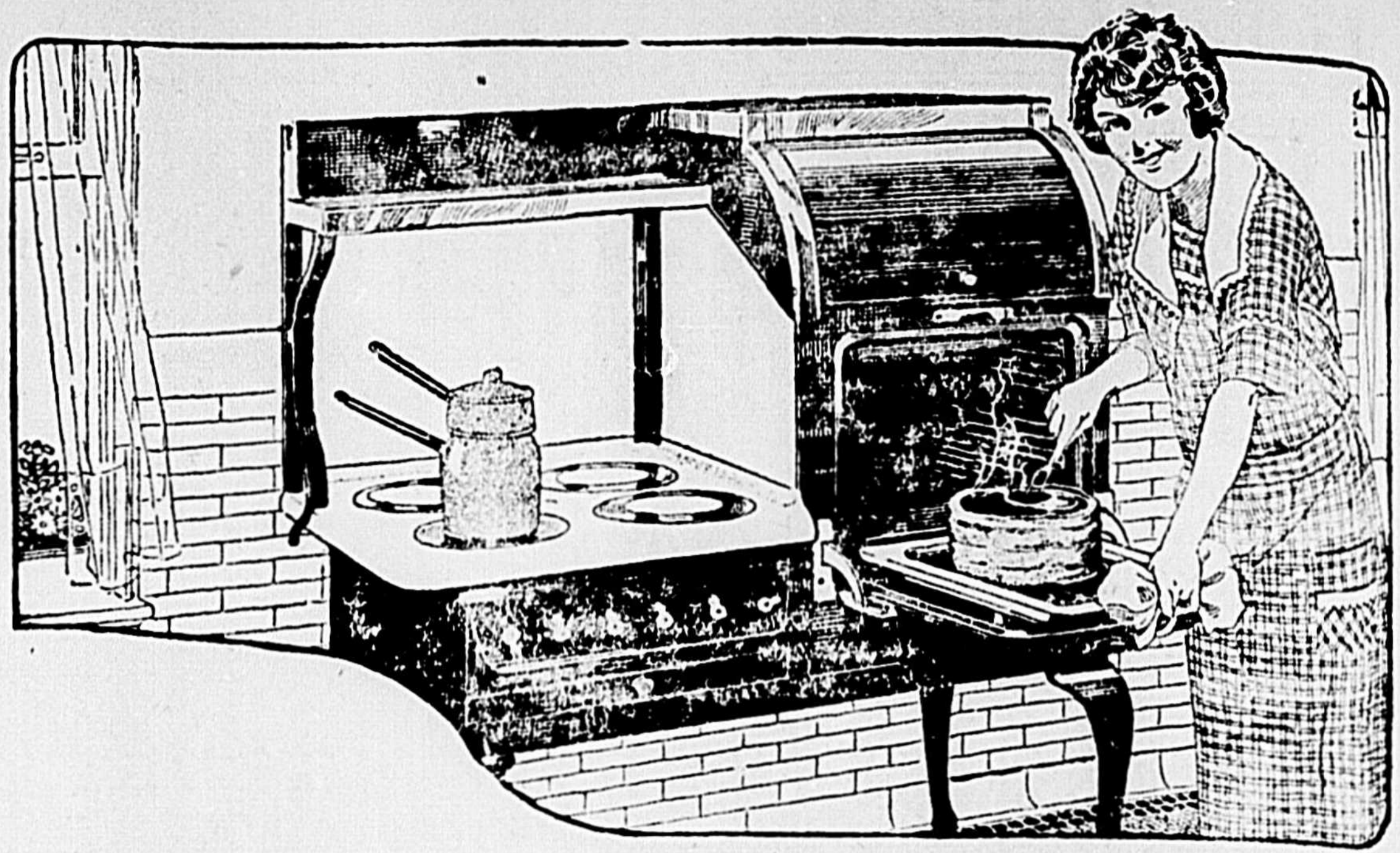
On trouvera aussi chez lui un assortiment complet de pièces de rechange, pour tous les modèles de machines.

M. Ducharme est bien connu ici. Il a une expérience déjà longue dans le commerce de l'automobile, et c'est un homme en qui le public peut mettre sa confiance.

Vente à l'enchère

Lundi, le 19 courant, à 1,30 heure, p.m., sur les lieux, au village de St-Joseph d'Yamaska, rue Centrale, sera vendue à l'enchère, au plus haut enchérisseur, la jolie propriété appartenant à M. Arthur Jodoin, avec maison, boutique de forge et autres bâtisses érigées sur le terrain. Qu'on ne l'oublie pas!

Adélar Morin, Encanteur.



Vous pouvez avoir ce poêle à des conditions magnifiques

\$5.00
comptant
puis
\$1.25
par semaine



Toujours vous avez rêvé de pouvoir cuire à l'électricité. Vous savez le confort et la commodité merveilleuses que cela signifie. Mais le coût d'un poêle vous a peut-être paru un obstacle insurmontable. Aujourd'hui vous n'avez plus à vous tracasser le moins du monde, car notre campagne de publicité a été spécialement faite pour supprimer en votre faveur l'obstacle du prix. Voici à quelles conditions vous pouvez acheter, suivant votre désir caressé, un

poêle électrique Westinghouse ou Hotpoint-Hughes

\$5,00 comptant, puis \$1,25 seulement par semaine, selon la grandeur et le style. Et cela comprend tout. A ces conditions vous avez un poêle électrique dans votre cuisine installé à votre convenance et prêt à cuire. Il n'y a absolument aucuns frais additionnels et, par-dessus le marché, toute acheteuse reçoit GRATIS une série d'ustensiles de cuisine émaillés.

Cette offre extraordinaire n'est valable que jusqu'au 15 juin. Décidez-vous donc immédiatement tandis que notre stock est encore assez complet pour vous permettre un joli choix.

Southern Canada Power Company Limited

N'oubliez pas votre série GRATUITE d'ustensiles émaillés

MESDAMES VOICI LE TEMPS DE LA 1ère COMMUNION AU MAGASIN AU BON MARCHÉ

Entrée rue St-Simon - Tél. 155 - Entrée rue Cascades

Vous êtes cordialement invitées à venir faire votre choix. Venez constater vous-mêmes les offres réellement spéciales que nous tenons à votre disposition.

- | | | | |
|---|---------------------|---------------|---------|
| Robes en voile (modèles des plus élégants) | à | \$2.75 | chacune |
| Robes en mousselines avec broderies | " | 2.50 | " |
| Un lot de très belles robes pour 1ère Communion | " | 2.25 | " |
| Très beaux voiles de 1ère Communion | " | 1.25 | " |
| Beau voile brodé pour robe | \$1.00 à | 3.50 | " |
| Organdi et Mull blanche | | | |
| Bas en soie blanche, belle qualité | 1.00 à | 1.25 | " |
| Ruban blanc, toutes les largeurs | | | |
| Assortiment de robes en Gingham | 1.25 et plus | | " |

Nous nous devons de vous rappeler qu'il est encore temps de profiter du rabais offert jusqu'au 17 courant, sur les Carpettes, Congoleum—Gold Seal.

Venez voir, ou appelez 155, notre représentant est à votre disposition

Cette machine indique exactement comment fonctionne chaque partie du moteur



ROBERT B. WASSON, de la T. N. T. Engineering Company, Newark, N.J., vient d'inventer une machine, le vérificateur de moteur Wasson, pour le contrôle des diverses parties mobiles du moteur. Cette machine empêche tout travail de hasard et, en une heure de temps, renseigne mieux quant au fonctionnement du moteur que si une équipe de mécaniciens experts le démontaient complètement pour en faire l'examen minutieux.

Le fonctionnement de chaque pièce mobile — le carburateur, les segments de pistons, les soupapes — la force générée par la gazoline et la valeur de compression de l'huile — tout est contrôlé exactement et enregistré. Parfois les résultats sont étonnants.

Ainsi, la déperdition de la force entre sa génération dans les cylindres et son action sur les roues arrière, par suite d'imperfection du huilage des cylindres, peut s'élever de dix à cinquante pour cent.

Le vérificateur de moteur Wasson indique non seulement cette déperdition, mais indique aussi sa cause en mesurant la quantité de gaz qui s'échappe des cylindres, réduisant ainsi la compression — et la force.

La fuite de gaz peut être occasionnée par trois motifs — des segments de pistons usés, des cylindres rayés ou une couche d'huile imparfaite.

Dans la majorité des cas, la compression défectueuse et la déperdition de la force par suite de la fuite de gaz est due à l'imperfection de la couche d'huile.

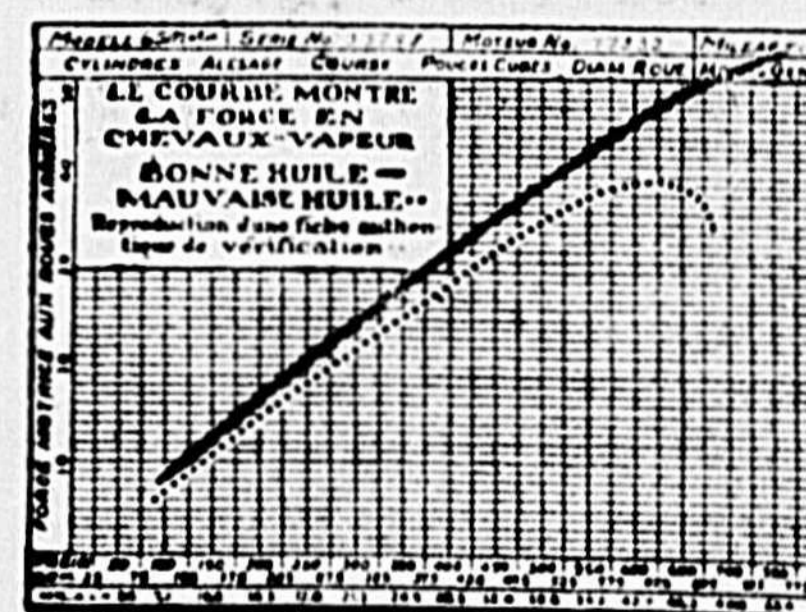
On a la preuve de ce défaut en drainant toute la vieille huile et en la remplaçant par une bonne huile nouvelle. Immédiatement la force motrice augmentera. Quand on se sert d'huile Havoline l'augmentation de la force actionnant les roues d'arrière sera invariablement de dix à cinquante pour cent.

Vous pouvez vous convaincre par vous-même que l'huile Havoline augmente réellement la force motrice de votre auto en faisant vider complètement le carter de votre machine et en la faisant remplir d'huile Havoline.

Vous constaterez ainsi qu'une bonne huile est plus qu'un lubrifiant — c'est une aide à la force motrice.

DISTRIBUTEUR

J. B. GERVAIS, :: ST-HYACINTHE



EXEMPLE d'une fiche d'enregistrement montrant une vérification faite au moyen du vérificateur de moteur avec différentes huiles. La ligne pointillée montre comment la force motrice diminuait à partir d'un certain point. La ligne noire indique ce qui se produisit quand la véritable bonne huile fut utilisée dans ce même auto.

